

Jacqueline Hanquart
Jacques Zwick

**Enfant,
année zéro**



Document

**Le manifeste
européen
du P.C.B.**

Table ronde

Enfant désiré ?

Christine Renard

**Des livres
pour
les enfants**

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

10^{me} année — mai 1979

Nouvelle série — N° 55 (76)

Sommaire

Jacqueline Hanquart et Jacques Zwick Enfant, année zéro (annoté par trois collaborateurs des C.M.)	p. 1
Table ronde Enfant désiré ?	p. 9
Christine Renard Des livres pour les enfants	p. 19
Maggy Rayet Radio-Pirate : une émission pour les enfants	p. 28
Du côté du théâtre pour enfants : un malaise persistant	p. 34
C'est aussi « leur » année...	p. 37
Livres « Capital culturel et inégalités sociales », par Georges Liénard et Emile Servais	p. 39
Document Le manifeste européen du P.C.B.	p. 44

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve ●

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyrès, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Secrétaire de rédaction : Pierre Ergo

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte



L'enfant, année zéro ?

Non, ce n'est pas parce que le thème de l'enfance est à la page que les CM lui ouvrent les leurs... mais pourquoi ne pas profiter de l'occasion qui se présente, au moment où ce thème sensibilise l'opinion, pour ouvrir le débat ? Nous avons demandé pour ce faire à Jacqueline Hanquart et Jacques Zwick, vice-présidente et président de la Ligue des familles, de faire part à nos lecteurs de leur point de vue. Nous les remercions de cette contribution précieuse et d'avoir accepté que nous donnions au débat la forme de notes marginales, en regard de l'article publié. C'est donc en toute franchise que Geneviève Thiriart, employée, Anne Herscovici, sociologue, et Jean-Louis Tillemans, journaliste, y ont adjoint leur réflexions. Nous espérons que toutes ces idées feront des petits, afin que ceux qui nous gouvernent et qui savent si bien nous raconter des histoires, ne s'en tiennent pas aux belles paroles en cette Année de l'Enfant et au delà.

(1) On ne peut reprocher à l'Organisation des Nations Unies de consacrer l'année 1979 à l'enfance. Il existe d'ailleurs une institution spécialisée de l'ONU — l'UNICEF — qui s'en préoccupe de façon permanente. En revanche, on peut faire grief aux Etats membres de l'ONU d'attacher plus d'importance aux dépenses militaires qu'aux besoins fondamentaux des populations, parmi lesquels les soins de santé et d'éducation particuliers aux parents. (J.L.T.)

Quoi de plus faux, de plus artificiel que ces « années » que l'on consacre successivement à tous les problèmes et à tous les groupes sociaux : année des villages, du patrimoine architectural, du troisième âge, des réfugiés, de la femme, de l'enfant...

En 1979, on s'occupe donc de l'enfant. On découvre qu'il existe, qu'il compte, qu'il a des besoins, qu'il faut l'écouter... Rassurez-vous, le 31 décembre ce sera terminé et on passera à autre chose (1).

(2) Je ne trouve pas qu'ils soient austères. Pour le surplus, les CM n'ont pas attendu 1979 pour découvrir l'enfant, mais ils ont traité des problèmes du couple, de l'éducation, de l'école, etc., dans leur contexte sociopolitique. (G.T.)

(3) Comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration des droits de l'enfant n'a aucune force obligatoire. C'est pourquoi, il faudrait accélérer le processus d'adoption d'une convention internationale que les Etats s'engageraient à respecter.

Les « déclarations » servent de documents de référence et permettent de mesurer la distance entre les proclamations de principes prétendument admis par tous et la reconnaissance effective des droits. (J.L.T.)

(4) La misère du plus grand nombre n'est pas une conséquence de la géographie naturelle, mais d'un système caractérisé par l'oppression dont profite une petite minorité sur le plan intérieur et par le pillage de l'impérialisme au niveau international. L'abolition du système capitaliste dans divers pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine indique comment mettre en pratique des principes en rupture avec la « fatalité » de la misère. (J.L.T.)

(5) Les mutilations en question sont destinées à amputer la femme du plaisir sexuel. L'excision en vigueur n'est pas celle des verrues. On y tranche le clitoris. L'infibulation consiste à coudre les parois de la vulve. L'opération peut se reproduire à diverses reprises sur la femme adulte, en fonction du nombre de grossesses. (J.L.T.)

(6) ... et à chérir le frère, quitte à l'exploiter peu ou prou ? Dans combien de pays les enfants et leurs familles n'ont-ils pas eu à subir la guerre et la terreur sans lesquelles ils n'auraient pas d'ennemis à haïr ? On ne peut obliger les petits Vietnamiens à aimer les pilotes des bombardiers, ni les enfants de Bogota à chérir les tyrans. Nous nous gardons d'assimiler la colère des victimes de la violence, à l'exaltation gratuite (ou d'un intérêt inavouable) de cette dernière. (A.H.)

(7) A propos des mutilations sexuelles, on ne peut nier certains progrès, au niveau de la prise de conscience de l'ampleur du problème. L'Organisation mondiale de la santé s'en préoccupe aujourd'hui, après avoir longtemps refusé d'intervenir, au nom du respect des traditions culturelles...

D'autre part, depuis 1959, de nombreux pays se sont débarrassés du colonialisme pour sortir de la sphère d'influence de l'impérialisme. Les droits des enfants de Cuba ou d'Angola n'ont-ils pas progressé au cours des vingt dernières années ? (J.L.T.)

Il faut croire pourtant que ce folklore — qui risque de donner bonne conscience à bon marché — n'est pas totalement inutile puisque même des austères (2) « Cahiers marxistes » nous ont invités à parler de l'enfant, s'avisant — par delà la « mystification rituelle » et la récupération classique — que les problèmes des petits ne sont pas de petits problèmes.

LES DROITS DE L'ENFANT

La Déclaration des Droits de l'Enfant a été promulguée en 1959 par les Nations-Unies. On l'exhume pour ses 20 ans; fort à propos, il faut le dire, car presque personne ne la connaissait (3).

Comme tous les documents du genre, cette Déclaration est pleine d'excellentes intentions et d'admirables principes. Elle n'a, nous le constatons à regret, pas servi à grand'chose. Les 2/3 des enfants du monde souffrent toujours de la faim, de l'analphabétisme, du manque d'hygiène et des maladies de la misère (4). 30 millions de jeunes filles d'Afrique et du Proche-Orient sont mutilées par excision ou infibulation (5). Des millions d'enfants misérables des deux sexes se prostituent pour survivre. Et dans combien de pays n'apprend-on pas aux enfants tout petits à haïr l'ennemi — national ou idéologique — à se battre, à frapper et à tuer ? (6).

Le monde ne va guère mieux depuis 1959 et les droits des enfants ont progressé peu ou prou. Est-ce à dire qu'il faille laisser tomber les bras ? Ou plutôt investir dans les secteurs des relations humaines une part croissante de nos énergies, trop centrées sur la conquête de progrès techniques aux lendemains parfois désenchantés ? (7)(8).

(8) Le progrès technique ne nuit pas, par nature, aux relations humaines. Mais si l'on parle de l'usage qu'on en fait où le profit domine, alors...

Le patronat joue sur les deux tableaux. D'une part l'investissement-machines contre la masse salariale, car, grâce aux perfectionnements techniques, il peut augmenter la productivité du travail tout en diminuant le volume de l'emploi. D'autre part, il se paie des techniciens des relations humaines pour tempérer les conflits sociaux.

En trame de fond, le discours contre la machine et la technologie tombe à propos dans une période où la crise économique est synonyme de pénurie et de mal vivre pour un grand nombre. Illich a-t-il réussi, lui, à faire des petits-enfants ? A.H.)

CHEZ NOUS, L'ENFANT-ROI...

(9) Je suppose qu'il s'agit bien de « rapport financier » pour les industriels et non pour les familles. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que si les enfants, comme les femmes d'ailleurs, ont été à un moment « appelés » à entrer dans la production marchande, c'est peut-être parce que l'état de développement économique et technique le permettait, mais c'est essentiellement parce que cela permettait aux capitalistes de s'assurer une plus-value considérablement accrue.

S'il faut entendre par société traditionnelle, ce qu'on appelle pudiquement société en voie de développement, le travail des enfants y est simplement une condition de survie pour eux et leurs parents. (A.H.)

(10) La famille adulte s'est progressivement réduite au couple, conformément au modèle bourgeois-patrimonial, et sans les bonnes. Cela ne va pas sans conséquences, effectivement. (A.H.)

(11) Ce qui est le cas pour toute personne qui ne vit pas tout à fait seule d'eux ! (G.T.)

(12) Et ne pas perdre de vue de fond qui a, au moins, un

est un aimable (?) slogan publicitaire. En réalité, l'enfant n'est guère coté à la bourse des valeurs capitalistes. Si dans les sociétés traditionnelles, les enfants appelés très jeunes (combien trop jeunes !) à travailler étaient une source de rapport financier — « il n'est de richesses que d'hommes ! — il n'en va plus de même dans une société moderne à scolarité obligatoire (9). Dans notre monde, l'enfant ne rapporte pas, il coûte et il apparaît comme une entrave à la vie des adultes, tant sur le plan professionnel qu'au niveau des loisirs : avec des gosses, les sorties, week-ends et vacances prennent tout de suite une autre coloration et nous ne sommes plus libres de les penser en fonction de nos seuls centres d'intérêts... (10)(11).

Aussi l'enfant devient-il une denrée rare. 160.000 naissances en 1964 pour quelque 120.000 depuis 1975. En onze années, ce pays compte un quart de naissances en moins par an et si l'on fait abstraction des familles immigrées, nous sommes en décroissance démographique : le nombre des décès l'emporte sur le nombre des naissances. Nous ne sommes pas Michel Debré pour souhaiter une Belgique de 20 millions d'habitants. Mais il faut savoir que cet enfant, dont tout le monde se gargarise — très provisoirement — est une espèce en voie de raréfaction (12).

que la baisse de natalité en Belgique est un mouvement siècle. (A.H.)

(13) Provoqué ? L'insécurité du lendemain n'est pas moins grande sous d'autres climats à la démographie galopante. Chez nous, ce phénomène était davantage répandu dans les périodes historiques antérieures. Cependant, la crise économique ne manque pas

ANGOISSE EXISTENTIELLE...

Le refus de l'enfant peut être provoqué, il est vrai, par des raisons d'ordre éthico-écologique (13). A-t-on le droit de mettre des enfants au monde alors que l'humanité est menacée de surpopulation, que le chômage se banalise et devient structurel, que la pollution envahit l'air que nous respirons comme les aliments dont nous nous nourrissons, que nous sommes à la merci d'une troisième

d'avoir des répercussions à ce niveau-là. Les « raisons éthico-écologiques » servent surtout de rationalisations : tentatives de justifier rationnellement des actes ou absentions dont les motivations relèvent de l'inconscient. (J.L.T.)

(13) Ce qui s'est modifié — en raison notamment de l'instauration de la sécurité sociale — ce sont des valeurs telles que la solidarité du clan, de la famille. Même la famille réduite au couple souffre d'une instabilité grandissante. Cette instabilité est un des indicateurs de la crise de société qui n'épargne pas l'individu ni, par voie de conséquence, le couple. Les relations internes et externes du couple sont à réinventer. Le couple qui s'aime pour la vie, « pour le meilleur et pour le pire », est devenu une espèce en voie de disparition. L'allongement de l'espérance moyenne de vie n'est peut-être pas étranger à ce phénomène. (J.L.T.)

(14) C'est peut-être le cas pour le premier enfant, mais pas nécessairement pour le deuxième ou le troisième : l'hésitation est beaucoup plus nette. (G.T.)

(15) La pénalisation de la famille nombreuse existera partout où les revenus des ménages ne sont pas proportionnels à leurs besoins, dans la mesure où la collectivité n'assume pas suffisamment les charges de ses membres (gratuité des soins de santé, de l'éducation...). (J.L.T.)

(16) ... dans la pénalisation de la « travailleuse - éventuelle mère de famille ». (G.T.)

(17) C'est toute la reproduction de la force de travail au sens large qui est « pénalisée » : limitée quand et tant qu'il se peut, récupérée commercialement au besoin. (A.H.)

... OU REJET SOCIAL ?

(18) L'enfant ne vote pas. Les programmes électoraux des divers partis se distinguent peu dans leur volet « politique de l'enfant ». (J.L.T.)

(19) Adorables, les terrains vagues ? La rue est-elle vraiment un cadre valable pour les jeux et l'épanouissement de l'enfant ? Oui, dans la mesure où la ville et donc la rue sont des occasions d'échange, pour les enfants comme pour les adultes. Non, dans la mesure où la rue n'a jamais été qu'un expédient « offert » aux enfants défavorisés, qui ne disposeraient ni

guerre mondiale susceptible de détruire l'humanité ? Pour donner la vie, il faut croire en la vie.

Mais la jeunesse est un défi et, dans la plupart des cas, l'angoisse existentielle ne suffit pas à réprimer l'élan vital. Le couple, s'il s'aime, veut faire un enfant et de même qu'il le fera parce qu'il s'aime et pas pour repeupler la Wallonie, il ne se privera pas de le faire parce qu'on lui annonce des lendemains qui déchantent (13)(14).

On ne peut davantage imputer le refus d'enfant aux méthodes contraceptives. Celle-ci permettent d'éviter l'enfant non désiré, elles ne suppriment pas le désir d'enfant.

C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de ce malthusianisme commun à nos pays d'Europe occidentale : dans la pénalisation socio-économique de la famille et singulièrement de la famille nombreuse (15)(16)(17).

C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de ce malthusianisme commun à nos pays d'Europe occidentale : dans la pénalisation socio-économique de la famille et singulièrement de la famille nombreuse (15)(16)(17).

L'enfant est mal venu dans la société. C'est aussi simple — et aussi grave — que cela. Et ce n'est pas pour rien que la Ligue des Famille lutte pour une société « enfants admis » (18).

Il n'y a pas de place pour l'enfant dans notre environnement social. On a volé la rue aux gosses pour la donner aux voitures. Les adorables terrains vagues d'antan — ces terrains d'aventure de Robinson — ont été transformés en parkings ou en supermarchés. S'il y a encore quelques parcs dans nos villes, prenons garde que nos chers petits n'abiment pas les pelouses et que les bacs de sable ne soient rapidement transformés en « vespachiennes »... (19).

Le logement est sans doute aujourd'hui le problème social n° 1. Les propriétaires privés, soucieux d'une rentabilité sans histoire (dame, on

de logement confortable, ni de jardin, et n'avaient pas accès à des parcs ou plaines de jeux. (G.T.)

(20) Elles aussi défavorisées par un système que domine le souci de rentabilité immédiate, les sociétés de logement social construisent trop peu, ce qui les conduit à privilégier les demandes « moyennes ». (A.H.)

(21) Le système rabote pour robotiser. (J.L.T.)

(22) N'oublions quand même pas que la grande majorité des jeunes fréquentent l'enseignement technique et professionnel où la « culture générale » est un parent pauvre et où l'enseignement vise essentiellement à donner une formation la plus directement utilisable dans la production. La loi anticrise organise la diminution des heures de cours, l'enseignement de la gymnastique est visé, mais aussi celui de l'histoire... N'y a-t-il pas une dévalorisation générale, une sorte d'antidote à la démocratisation qui constitue la face parfois cachée des réformes entreprises et des discours tenus, y compris les plus libertaires ? Serait-ce manquer de modestie que de rappeler que le parti communiste n'a pas attendu l'année internationale de l'enfant pour combattre cette dévalorisation ? Je pense notamment à nos propositions de loi visant la diminution des normes de population scolaire et plus récemment à celle visant le rétablissement des horaires à 36 et 38 heures.

Bien sûr, c'est l'institution qu'il faut mettre en cause et surtout, au-delà de l'institution, un système dominé par la loi du profit. (A.H.)

(23) S'il s'agissait d'une production des firmes multinationales, nul doute que cela le deviendrait. La course au standing est parallèle à la course au profit. (J.L.T.)

n'est pas des philanthropes !) ont rapidement trouvé la solution : « Ni étrangers, ni chiens, ni enfants ». Reste le marché social où le couple pourvu d'enfants se heurte à une difficulté : d'une part, on sait que l'octroi des habitations sociales se fait davantage selon les demandes des petits copains que selon une politique de besoins et, par ailleurs, trop de sociétés construisent des logements à 2 ou 3 chambres à coucher — jamais davantage — logements qui, pour des familles nombreuses, devaient vite des taudis par surpeuplement (20).

Et que dire de l'école ? Est-ce qu'elle épanouit nos enfants ou est-ce qu'elle les éteint ? (21). Dans le système de compétition dans lequel nous vivons, l'on s'acharne à gagner du temps au risque de mutiler l'enfance, comme dans cette classe maternelle où il est fièrement écrit au tableau : « J'ai cinq ans. J'écris, je lis et je compte ». Le cycle 5-8 va-t-il remédier à cette « précocité » bien faite pour alimenter le triomphalisme parental ? Est-ce que l'école ne reproduit pas les inégalités sociales, à force de s'articuler sur la culture dominante au mépris des valeurs des milieux ouvriers, ruraux, immigrés... « Il est défendu de cracher et de parler breton » pouvait-on lire jusqu'il n'y a guère dans les préaux des écoles de Bretagne. Depuis on redécouvre la richesse des parlers régionaux... Et que dire d'un enseignement hypercérébralisé (22) qui fait des « adolescents aux mains mortes », qui méprise le corps, la vie physique, les activités manuelles et artistiques. A quand le mi-temps pédagogique en lieu et place de ce qu'il faut bien appeler le malmenage scolaire qui se traduit par 20 % d'échec après la 1^{re} année, 40 % en fin d'école primaire et 75 % à la fin du secondaire ? A ce niveau d'« hécatombe scolaire » faut-il mettre en cause les enfants ou l'institution ?

PROLETARIANISATION DES FAMILLES

Il faut être vraiment fort naïf — ou alors être doué d'une remarquable dose de mauvaise foi ! — pour s'imaginer qu'avoir des enfants, « c'est une bonne affaire » (23).

Au 1^{er} septembre 1978, dans le régime des salariés, les revenus disponibles par unité de consommation — compte tenu des allocations familiales et des réductions d'impôts pour charge de famille — représentent pour un revenu imposable de

300.000 F 48 % du revenu de l'isolé pour un ménage ayant un enfant de 7 ans, 45 % pour un ménage ayant 3 enfants de 3, 7 et 11 ans, 38 % pour un ménage ayant 5 enfants échelonnés de 3 à 16 ans. Avec un revenu disponible de 750.000 F, les proportions sont respectivement de 46 %, 38 % et 30 %. Plus la famille est étendue, plus la chute de niveau de vie est sévère.

Une enquête menée en 1973-74 par l'Institut National des Statistiques sur la consommation des ménages en fonction de leur taille confirme que plus la famille est nombreuse, moins elle peut consacrer par unité de consommation aux différents postes du budget, notamment aux produits alimentaires, au loyer-chauffage-éclairage, aux soins corporels et dépenses de santé, à la culture et aux loisirs.

(24) Le conditionnel ne se justifie pas. Dans une société homogénéisée par le matraquage publicitaire, l'enfant est devenu un luxe. (J.L.T.)

(25) A ce propos, une fois encore la crise économique s'accompagne d'une campagne idéologique où le patronat trouve parfois une aide précieuse : celle de féministes de luxe et repenties comme Christiane Collange par exemple, qui fort à propos veut « rentrer à la maison ». (A.H.)

(26) Possible mais pas facile et rarement avec espoir de promotion : aux yeux du patron, un travailleur père de famille est un label de fiabilité ; c'est l'inverse pour la travailleuse mère de famille (discrimination dans les engagements, les salaires...). (G.T.)

(27) Précisons que le problème se pose « pour la femme » dans un contexte spécifique : celui où elle assume seule les charges domestiques, où son salaire est souvent inférieur, etc. (A.H.)

(28) La contrainte pour la travailleuse n'est pas seulement la perte du salaire, mais aussi tout simplement la perte de son activité professionnelle et du type de vie sociale qu'elle implique. (A.H.)

(29) Il faut souligner à nouveau l'effet de la réduction de la famille au couple parental, et celui, convergent ici, de la disparition de certaines formes d'organisation du tra-

LES ENFANTS DE L'OUBLI

Ce sont d'abord, il est vrai, les quelque 19.000 enfants placés auxquels se réfère le beau film de Joao Correa et l'action de cet écorché vif, si dérangent pour notre confort intellectuel qu'est Jules Brunin. Enfants abandonnés, rejetés, mal-

vail, communautaires - villageoises à la campagne et corporatives-artisanales à la ville, dans les deux cas avec peu ou pas de salariat. (Ces formes d'organisation du travail disparaissent progressivement à des périodes différentes suivant les régions et les pays et complètement au cours du XIX^e siècle). Bref, la disparition des modes d'intégration qui « n'oubliaient » pas ou pas autant certains enfants. (A.H.)

aimés... Ils ont d'abord besoin d'amour mais on ne peut pas obliger à aimer. Que faire sinon développer l'éducation à la parenté (faire un enfant, c'est un acte grave; il ne suffit pas de le mettre au monde, il s'agit de l'éduquer, l'élever, l'aimer...) et multiplier les adoptions et les familles d'accueil, en cas de défaillance persistante de la famille d'origine ? Il y aura toujours des homes; qu'ils soient de petite taille, avec des éducateurs/trices stables et motivés, suffisamment formés et payés en conséquence (29).

La loi sur la filiation devra, conformément au projet de loi en la matière, mettre fin aux discriminations qui existent entre enfants naturels et légitimes.

Depuis quelque 20 ans, une politique s'est élaborée qui vise à l'intégration des handicapés dans la vie sociale et professionnelle. Il faut la développer mais davantage encore prévenir les handicaps, notamment par une vigilance accrue pendant toute la période périnatale et durant les premières années de l'enfant. Il s'agira aussi de compenser au plus tôt les handicaps socio-culturels et affectifs.

FAMILLE, JE VOUS HAIS...

(30) De la nature de ce qu'on a à conserver dépend qu'on soit conservateur... ou progressiste ! Et puis, que veut dire « conserver » ses enfants, quand on n'a pas vraiment l'occasion de vivre avec eux, quand les conditions de travail et de vie ne favorisent pas des relations mutuellement épanouissantes entre parents et enfants ? L'expression malheureuse utilisée ici voile le fait qu'il s'agit non seulement de « conserver » (en fait, de défendre), mais d'élargir les acquis sociaux, bien insuffisants, en matière familiale. ... Et qu'y a-t-il de plus précieux à conserver que son mari, sa femme, tous ceux qu'on aime, mais il est vrai que les enfants... (G.T.)

(31) Une pétition de principe ne suffit pas pour régler son compte au patriarcat. (J.L.T.)

(32) Si on disait plutôt père et mère ou homme et femme ? (G.T.)

Peut-on être à la fois progressiste et familial ? Très franchement, nous pensons que ce n'est pas facile. D'une part, la famille a été — est toujours — exaltée comme une valeur « de droite », enserrée dans la trilogie « Dieu, famille, patrie » et, par ailleurs, l'on a tendance à être conservateur lorsque l'on a quelque chose à conserver... et qu'y a-t-il de plus précieux à conserver que ses enfants ? (30).

Mais si la famille traditionnelle, basée sur « la double subordination des âges et des sexes » était d'évidence un facteur de conservatisme social, il en va autrement de la famille moderne (31).

Celle-ci se veut ouverte, démocratique, fondée sur le partenariat où mari et femme (32) partagent les tâches et les décisions, établie sur le respect de l'enfant qui n'a pas à être le prolongement obéissant de ses parents, voué à combler nos rêves ou à compenser nos échecs, mais à mener sa vie selon son destin singulier, sa vocation particulière (33).

Ce n'est pas gagné ! Il y a toujours de nombreux phalocrates, même inconscients, et l'ouverture un peu partout de refuges pour les femmes battues ne révèle que la partie visible de l'iceberg... Quant aux relations parents-enfants, s'il y a encore des îlots d'autoritarisme, c'est surtout l'indifférence, le désengagement parental qui causent des ravages aujourd'hui : trop souvent la TV dispense du dialogue... (34)(35)(36).

(33) Famille « moderne » ou famille de rêve ? Elle ne pourra jamais être un îlot idéal se suffisant à lui-même, même si les derniers phallos acceptaient un jour de faire leur part de lessive ! (A.H.)

(34) L'apprentissage du rôle de parents n'est pas pris en compte par les institutions. Ce type d'apprentissage n'est pas directement productif. Les programmes scolaires ne lui accordent pas de place. Les media guère pus. (J.L.T.)

(35) Les phalocrates seraient-ils seuls responsables de l'autoritarisme ou de l'indifférence ? Je ne le crois pas. Il y a aussi des mères stupides ou aveugles ou simplement mal préparées à leur difficile mission... (G.T.)

(36) La T.V. peut-être, et encore... Mais la fatigue, mais l'insécurité d'emploi, mais l'angoisse, mais la relation parents-enfants qui est toujours essentiellement celle de l'enfant à la mère.

Ah, s'il suffisait de brûler les T.V. ! (A.H.)

(37) Le mouvement ouvrier historiquement organisé — du moins son « aile masculine » — est encore fort peu sensible à ce qui se passe hors des murs de l'entreprise... Dans la vie quotidienne cependant, les problèmes non résolus acceptent difficilement de rester secondaires. (J.L.T.)

L'Année de l'Enfant devrait à tout le moins être l'occasion, pour tous les progressistes, de s'interroger sur la famille d'aujourd'hui, bien différente de celle d'hier et qui peut être véritablement « le terrain électif des croissances humaines » (37).

Jacqueline HANQUART

Jacques ZWICK

Les sujets suivants seront abordés dans de prochaines livraisons :

— **Les CM et l'Année de l'Enfant (suite)**

Les enfants et l'école

L'initiation artistique des enfants

Enfants des homes

— **Les problèmes de la jeunesse**

— **La concertation sociale**

— **CHEMa : la suite du débat sur l'histoire**

— **Littérature et idéologie**

La littérature prolétarienne en Belgique (GRAM-textes)

Problèmes de la littérature belge d'expression française

— **Progrès technologique et emploi**

Enfants désirés ?

Les Cahiers marxistes ont organisé un échange de vues sur le thème « Enfants désirés ».

Y ont pris part :

- Régine Orfinger, avocat;
- Monique Van Tichelen, enseignante, militante féminine;
- Willy Peers, gynécologue;
- Jeanine Wynants, militante féminine;
- Marie Guisse, militante féminine;
- Anne Herscovici, sociologue;
- Rosine Lewin, journaliste.

Annie Massay, responsable de la Commission féminine de l'Interrégionale wallonne de la FGFB, avait accepté l'invitation, mais a été empêchée de prendre part au débat à la suite d'une panne d'auto.

Rosine LEWIN : Le thème « Enfants désirés » est lié aux notions de maîtrise de la fécondité, de parenté responsable, de planning familial. Ces notions sont relativement récentes. Sans prétendre en retracer la genèse, il nous a semblé qu'en Belgique la date de 1973 représentait pour le moins une étape dans la popularisation de la notion de parenté responsable. On s'en souvient : c'est en janvier 1973 que notre ami Willy Peers est arrêté, incarcéré à la prison de Namur pour « crimes contre l'ordre des familles et contre la moralité publique » (*).

Directeur-adjoint de la maternité provinciale de Namur, le Dr Peers reconnaissait en effet avoir pratiqué à la demande expresse d'un certain nombre de patientes des interruptions de grossesse. Plu-

(*) Code pénal, articles 348 à 353.

sieurs manifestations en faveur de la libération du Dr. Peers rassemblerent alors des dizaines de milliers de personnes, en majorité des femmes. « L' affaire Peers » secoua l'opinion publique.

Nous avons pensé qu'il était intéressant d'examiner ensemble le chemin parcouru depuis 1973 — ce qui a changé, ce qui est demeuré figé. D'examiner le thème « Enfants désirés » sous les aspects spécifiques de l'information à la contraception, de lutte contre l'avortement clandestin. De voir aussi à quels obstacles se heurte la parenté responsable sur les plans économique, idéologique, politique.

Régine ORFINGER : Beaucoup de choses ont changé depuis 1973. D'abord en Wallonie et à Bruxelles, un effort a été déployé pour permettre à des femmes décidées à interrompre une grossesse non désirée de disposer de bonnes conditions médicales et psychologiques. C'est un acquis important sur le plan de la santé publique. Ce progrès a pu donner le sentiment à de nombreuses femmes que tout est réglé en matière d'avortement. Elles restent étonnées et incrédules quand on leur dit que sur le plan législatif et judiciaire, rien n'a changé. Or les poursuites judiciaires ont repris, la trêve intervenue en 1974 est rompue. Cette situation peut susciter un retour en arrière, en ce sens que des femmes auraient peur de s'adresser aux Centres contraception/avortement et seraient tentées de recourir à l'avortement clandestin. Cela m'inquiète. Je crois par ailleurs qu'en cas d'intensification des poursuites, il serait plus difficile aujourd'hui qu'en 1973 d'organiser une manifestation vraiment importante.

Monique VAN TICHELEN : Je ne suis pas d'accord avec les dernières paroles de Régine : il me semble que s'il devait y avoir des poursuites jusqu'en correctionnelle, l'opinion réagirait comme en 1973.

S'il y a incontestablement une tendance menaçante de reprise des poursuites, un autre danger, plus insidieux, ne peut être ignoré : celui d'une dissuasion occulte qui agit notamment sur les jeunes médecins, les décourageant d'assumer leurs responsabilités. De toutes manières, je suis bien d'accord avec Régine pour constater que les poursuites judiciaires en cours tendent à renvoyer les femmes vers l'avortement clandestin.

Willy PEERS : Un des freins les plus importants à une modification durable et réelle de la situation est lié à un phénomène politique plus profond. Comme l'a souligné Régine Orfinger, le problème des interruptions de grossesse est un problème de santé et il est bon à cet égard de rappeler la définition de l'OMS : la santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, mais un complet bien-être physique, mental et social. Or dans le climat de crise économique dans lequel nous vivons, il est facile de faire passer au second plan un objectif qui *apparaît* — à tort — comme moins fondamental que par exemple les investissements ou l'emploi. Je dis « à tort », car aucune responsabilité sociale ne me paraît plus importante que mettre un enfant au monde. Et quelle que soient nos différences d'opinions sur le plan philosophique nous serons tous ici convaincus de l'importance qu'a la prise en charge par les gens de leur santé, leur droit de décider ce qui doit être fait ou non. C'est pourquoi, à mon

sens, le thème « Enfants désirés », et j'entends par là enfants désirés par leurs parents et par la société, dépasse et de loin le cadre législatif. L'application de la loi Veil en France montre d'ailleurs qu'un changement législatif seul ne règle pas le problème.

Ceci dit, Monique Van Tichelen a eu raison de parler de « dissuasion insidieuse et occulte ». Il me semble même que le pouvoir disciplinaire peut avoir sur les jeunes médecins des effets très négatifs. L'Ordre des médecins n'a-t-il pas parlé « d'exemple néfaste » à propos de l'appui apporté par divers éminents chefs de services gynécologiques à des inculpés ? Beaucoup d'éléments du dossier se situent au niveau des comportements.

Jeanine WYNANTS : Pour ma part, j'aperçois deux sortes de freins au débat sur l'avortement. D'abord sur le plan politique. S'il est assurément légitime que les partis politiques prennent position en la matière, je suis attristée de voir des clivages « pour » ou « contre ». Les oppositions frontales vicient le débat et pipent les dés. Or, le problème de la parenté responsable et de l'avortement est un problème grave qui doit être traité en profondeur et dans la sérénité. Le frein le plus important procède toutefois à mes yeux de la crise économique. D'une part, l'insécurité du lendemain ne permet pas aux jeunes couples d'avoir les enfants dont ils rêvent. D'autre part, la crise tend à raidir les positions. Je suis préoccupée de voir des slogans de droite gagner du terrain, même en milieu ouvrier. Nous parlons ici de maîtrise de la fécondité, mais en France, on assiste à une campagne pour le retour des femmes à leurs casseroles, au nom du nécessaire combat contre la dénatalité.

Cela se traduit très brutalement par « Débranchez les travailleuses, rebranchez les pondeuses ». C'est un climat malsain.

Marie GUISSSE : Pour en revenir à la question posée au départ, il me semble qu'un changement profond s'est produit depuis 1973 — et c'est la prise de conscience de leurs droits par un certain nombre de femmes. On a parlé des manifestations de 1973. Eh bien ! elles regroupaient des femmes par milliers, c'est vrai, mais la mobilisation s'effectuait sur un facteur émotionnel : « Libérez le Dr. Peers ». Depuis lors, la démarche des femmes s'est transformée. Au travers d'actions diverses, de journées, d'assemblées, elles ont pris conscience d'un autre enjeu : le droit de contrôler sa fécondité, de décider de ses maternités. Le fond de la motivation a changé et c'est important.

Je suis bien d'accord avec Jeanine à propos du poids de la crise économique. Les jeunes ménages qui veulent créer une famille sont frustrés : les enfants qu'ils désirent ne sont pas désirés par la société en crise. Mais s'il est vrai que la situation peut devenir alarmante, le rapport des forces pourrait changer s'il y a progrès de la conscientisation et de la mobilisation. Après tout, ceux qui s'en prennent aux droits économiques des femmes sont les mêmes que ceux qui leur contestent les moyens pratiques d'une parenté responsable.

Anne HERSCOVICI : Oui, il y a des changements profonds dans la vie des femmes par rapport à l'avortement et plus généralement à la sexualité : il y a ce que j'appellerais une sortie du ghetto et de la solitude. Rappelons-nous le climat de 1973 : l'avortement était un

sujet totalement tabou, un drame obligatoirement secret. On n'en est plus là ! Sans doute la crise agit-elle comme un frein. Mais je suis convaincue que si on n'avance pas plus vite, c'est aussi parce qu'il s'agit d'une affaire de femmes. A chaque progrès, à chaque victoire des femmes sur « la fatalité », qu'il s'agisse de l'accouchement sans douleur ou de la contraception, la résistance des hommes, inquiets de perdre une part de leur pouvoir, est terrible. Il me semble néanmoins que la femme, dominant aujourd'hui des servitudes d'ordre biologique, n'accepte plus de se laisser asservir ni à l'entreprise ni à la maison. Elle se bat ! A ce propos, s'il est vrai qu'à la FGTB — et grâce largement aux efforts d'Annie Massay — on avance, il me semble que dans son ensemble le mouvement ouvrier n'a pas encore intégré les problèmes de la femme, considérés dans le meilleur des cas comme un appendice à d'autres problèmes, et plus généralement comme une affaire de bonnes femmes...

Régine ORFINGER : Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Jeanine à propos des partis et des clichés « pour/contre » : à moi aussi, ces clichés paraissent dangereux sinon dramatiques. Je pense à la position très lucide que Wivina Demeester, député CVP, a prise lors d'un débat sur l'avortement, organisé et publié l'an dernier par l'hebdomadaire flamand « Humo ». Elle a développé des arguments remarquables pour justifier la dépénalisation de l'avortement. Mais la discipline de parti aura vraisemblablement pour effet qu'elle ne pourra voter à la Chambre dans ce sens. Alors qu'il y va d'un problème de santé publique, l'avortement devient l'objet d'un marchandage entre partis.

Monique VAN TICHELEN : Il faut savoir à propos de Wivina Demeester, qu'elle est cependant prête à se prononcer publiquement en faveur de la suspension des poursuites judiciaires contre l'avortement. Le cliché n'est donc pas absolu et la discussion reste possible à l'intérieur des partis.

Anne a raison de souligner la fin de la solitude et du secret : l'avortement et la sexualité sont devenus objets de débats, même dans les écoles, même avec des filles de 13 ans. C'est vrai que c'est important.

Willy PEERS : Je crois, avec Anne, que l'immobilisme en matière d'avortement s'explique notamment par le changement que la dépénalisation pourrait apporter dans les relations de pouvoir entre homme et femme, entre travailleuses et employeurs, entre parents et enfants, entre consultante et médecin. Mais ce changement ne sera pas automatique et les nouvelles relations ne s'établiront qu'au terme d'un lent et long cheminement. N'oublions pas que bien souvent les parents aussi exercent un pouvoir oppressif sur leurs enfants.

Est-ce besoin de s'affirmer ? Est-ce chez la mère ou le père revanche par rapport à une grossesse mal accueillie ? Quoi qu'il en soit, ce genre de pouvoir est aliénant aussi pour celui qui l'exerce. Il n'aura pas sa place dans une société vraiment démocratique. Mais encore une fois, cette société est au bout d'un très long chemin. C'est pour toutes ces raisons que je reste réticent à l'égard d'une campagne qui ne vise qu'à changer la loi.

A ce propos, il est peut-être utile d'indiquer que le choix de 1973 est assez arbitraire. On aurait tout aussi bien pu remonter à 1953

quand, avec le professeur Snoeck, on a entrepris la belle expérience de l'accouchement sans douleur. Il s'agissait en réalité de faire vivre consciemment leur accouchement par les femmes, de donner à l'accouchement la dimension d'un acte de connaissance. En essayant d'associer les maris à la naissance, nous avons vu parfois le mari devenir le moniteur, voire le gendarme de leur femme. Cette conquête du savoir, les femmes, — ces femmes — s'en voyaient privées.

Rosine LEWIN : On a évoqué l'exemple de la France et l'application insatisfaisante de la loi Veil. Le cas de l'Italie est moins connu chez nous. L'avortement y a été dépénalisé sous la pression des mouvements féminins et jamais une loi n'a été aussi rapidement populaire et appliquée. Si le rythme actuel des demandes d'IVG se maintient, il y aura en douze mois 70.000 demandes en Italie, soit deux fois plus qu'en France. Alors que 70 % du corps médical refuse son concours à l'application de la loi, les femmes sont sorties de leur tunnel de secret et de solitude. Elles se présentent aux Centres équipés pour l'IVG, en revendiquent là où il n'y en a pas. Si l'avortement reste un drame, il a cessé d'être un délit. L'évolution des mentalités féminines a été extraordinairement rapide, même dans le Mezzogiorno et en dépit de la proximité du Vatican. L'évolution du corps médical est donc très lente par rapport à celle des femmes. Il semble bien que la proportion élevée d' « objecteurs de conscience » s'explique en partie par le fait que de nombreux médecins sont scandalisés parce que la loi laisse la responsabilité de la décision à la femme. Or, aux yeux des médecins, cette décision est leur affaire à eux.

Monique VAN TICHELEN : Ce point de vue médical ne m'étonne pas. En Belgique, la proposition de loi du député Valkeniers (Volkswunie) prévoit que la décision de l'interruption de grossesse appartient au seul médecin. La proposition de M^{me} Herman-Michielsen (PVV) relève de la même orientation, peut-être parce que cette sénatrice est épouse de médecin.

Rosine LEWIN : Un mot encore à propos de la formule utilisée par Willy Peers : « enfants désirés par leurs parents et par la société ». Le désir des parents ne peut certes pas être dissocié des conditions sociales dans lesquelles ils vivent. Mais que signifie « enfants désirés par la société » ?

Jeanine WYNANTS : Je me méfie de la formule, qui est trop abstraite. Le problème est que la société permette aux gens de vivre comme ils entendent vivre. La politique familiale pratiquée en Belgique en 1979 part de l'idée fautive qu'un enfant est un enfant, gommant ainsi les réalités sociales. A mon sens, la politique familiale devrait être sélective.

Willy PEERS : Il vaudrait mieux en effet parler d'une société accueillante aux enfants.

Jeanine WYNANTS : Je reviens à ce qui a été dit au sujet de certains tabous dépassés. Il me semble qu'il y a un problème en monde ouvrier où les femmes sont encore très seules, souvent, devant leurs problèmes. La parenté responsable, la contraception n'est pas encore l'affaire du couple. On pense parfois que, pour les nouvelles générations, l'évolution sera marquante. Or, des militantes chargées de la formation à la parenté responsable dans des écoles

de garçons, spécialement dans l'enseignement technique et professionnel, nous disent qu'elles retrouvent dans l'attitude des garçons d'aujourd'hui, la mentalité du « fier petit mâle ».

Le mouvement ouvrier devrait accélérer l'évolution des esprits. On a souvent opposé lutte des sexes et lutte des classes. Nous avons choisi de situer notre action de femmes au sein du mouvement ouvrier et non dans une action de femmes « inter-classe ». Cependant, il faut reconnaître que le mouvement ouvrier ne prend pas encore en compte aujourd'hui, les revendications des femmes; il faut organiser un débat sérieux, au sein du mouvement ouvrier, sur les relations hommes/femmes.

Monique VAN TICHELEN : Pour moi la lutte des sexes est un aspect de la lutte des classes. Les femmes sont discriminées au sein d'une classe opprimée. L'expérience m'a montré que la prise de conscience politique peut s'effectuer par le biais des problèmes féminins : les mouvements féministes peuvent offrir une ouverture sur des réalités sociales et politiques bien au-delà de la condition féminine. On a évoqué ici le décalage entre ouvriers et ouvrières. Que dire alors des immigrées, par exemple marocaines, projetées brutalement dans une vie urbaine qui leur était inconnue, confrontées avec des habitudes et des mentalités proprement bouleversantes.

Anne HERSCOVICI : Il y a une phrase de Godelier que j'aurais aimé avoir inventée et que je vous cite : « Les idées du sexe dominant sont les idées dominantes, associées ou mêlées aux idées de la classe dominante ». De fait, au-delà du dossier de l'avortement, le thème « enfants désirés » représente un enjeu global, une attitude face à la société, face à la vie. Il s'agit de faire confiance aux gens à l'usage qu'ils font de la liberté — ou de les prendre pour des débilés, les femmes étant particulièrement débiles ou congénitalement handicapées. Ce que nous voulons, c'est qu'avec l'aide des organisations syndicales et politiques triomphe l'idée que la femme est vraiment une personne responsable.

Marie GUISSÉ : C'est vrai que le mouvement ouvrier accuse un sérieux retard dans la défense des droits féminins. Pour sa part, le PCB a attendu 1973 pour déposer sa première proposition de loi dépénalisant l'avortement. Mais à côté de grandes carences, on peut acter au sein du mouvement ouvrier, des progrès évidents : non seulement des congrès syndicaux adoptent des résolutions réclamant les moyens concrets de la parenté responsable, mais des organisations syndicales prennent à cet égard des responsabilités très concrètes. La FGTB-ABVV a soutenu la manifestation nationale du 31 mars organisée par les comités pour la dépénalisation de l'avortement. Il ne faudrait pas l'oublier !

Rosine LEWIN : Marie a raison : cet effort existe et par ailleurs il faut bien voir que d'autres résolutions syndicales que celles portant sur la parenté responsable se heurtent à de farouches résistances. Les 36 heures par exemple, bénéficient de la priorité des priorités; la bataille est loin d'être gagnée cependant !

Jeanine WYNANTS : Au point où nous en sommes dans ce débat, je voudrais aborder ici les difficultés de fond qui doivent être rencontrées dans la discussion au sujet de l'avortement.

A Vie Féminine, nous souhaitons une modification de la loi qui

nous paraît dépassée et qui ne permet pas, selon nous, de faire face à des situations très graves.

Nous ne sommes pas, non plus favorables à une libéralisation totale de l'avortement. Notre position ne se fonde pas sur des raisons « doctrinaires », mais surtout sur une réflexion sur la vie où notre expérience humaine et notre foi sont impliquées.

Nous pensons que libéraliser totalement l'avortement présente un risque très sérieux de le banaliser.

Des femmes nous disent qu'elles ressentent, pour elles-mêmes, qu'il pourrait devenir un moyen de contraception; la contraception demande un effort permanent, qui n'est pas toujours bien accepté par le mari. Ce serait plus facile, pour eux, de régler le problème par l'avortement.

On ne peut banaliser l'avortement car, ce qui grandit chez une femme enceinte, ce n'est pas « quelque chose », voire une tumeur, mais un être en devenir qui doit être pris en considération. C'est pourquoi un avortement ne peut être minimisé. Cependant, nous sommes favorables à une modification de la loi qui permettrait aux femmes de prendre leurs décisions dans la lucidité et la responsabilité.

Nous pensons qu'une législation modifiée devrait prévoir des mesures concrètes qui permettent aux femmes, aux couples, de réfléchir sur leur situation, d'exprimer leur problème, de rechercher des solutions alternatives à l'avortement.

Une législation répressive ne résout rien; une législation permissive, sans rien de plus, non plus.

Il faut chercher et trouver un moyen d'aménager la loi et promouvoir des mesures qui soient l'occasion d'un progrès pour les femmes, pour les couples.

Si l'on pouvait se mettre d'accord sur ces perspectives, on devrait se mettre autour de la table et chercher ce que cela peut signifier concrètement. Il y a de des solutions possibles qui ne soient ni contraignantes, ni paternalistes.

Monique VAN TICHELEN : Je comprends qu'il puisse y avoir des réticences, mais la réaction de l'homme a toujours été de se décharger sur la femme des problèmes de la fécondité, par le nombre de naissances, puis par les contraceptifs et par l'avortement. Il s'agit d'exiger pratiquement que change cette situation, par l'accès aux contraceptifs et par un changement de mentalités. C'est pourquoi si j'admets qu'il ne suffit pas de modifier un texte de loi, je suis convaincue que maintenir la loi ne résout rien.

Jeanine WYNANTS : D'accord ! Il ne faut pas maintenir la loi. Mais la modification à apporter doit déboucher sur un progrès de la responsabilité des gens.

Régine ORFINGER : Je me demande si la crainte d'une totale dépénalisation ne se confond pas souvent avec la peur de perdre son homme en raison d'une plus grande liberté sexuelle.

Marie GUISSÉ : Je comprends la peur devant les nouveaux problèmes à affronter. Mais il y a une autre peur, celle de l'avortement clandestin. Elle est bien connue, elle est abominable. Elle ne peut plus être tolérée.

Anne HERSCOVICI : Les femmes ont souvent besoin de se raccrocher à une bouée formelle : nombreuses sont celles qui s'opposent avec véhémence au projet sur la filiation...

Régine ORFINGER : Comme elles se sont opposées aux nouvelles dispositions sur le divorce !

Anne HERSCOVICI : Oui. Comme si on leur enlevait un peu de sécurité conjugale par un bout de loi. Comme si le comportement des hommes dépendait de ce bout de loi. Il me semble qu'on touche là du doigt un des problèmes fondamentaux de la condition féminine, à savoir le poids d'un séculaire passé de dépendance. Je m'interroge aussi sur la signification de la grossesse pour certaines femmes. J'en parle à l'aise, car moi aussi je tolérerais mal de me faire avorter. Mais pour certaines, la grossesse est le seul moment où elles sont considérées; dès lors pour ces femmes, banaliser l'avortement, c'est banaliser la grossesse et donc attaquer ce à quoi est réduite, socialement leur identité.

Monique VAN TICHELEN : Je rejoins ce que disaient Anne et Marie. Mais aussi j'ai pensé au refus crispé des femmes face à la nouvelle loi sur le divorce. Comme Marie, je repense à celles — notamment croyantes — qui ont vécu de dramatiques avortements clandestins et qui n'acceptent plus cette situation. On ne peut pas tolérer que les médecins qui aident à effectuer une interruption de grossesse dans des conditions décentes risquent quinze ans de prison. Il faut changer la loi. Mais bien sûr, tout ne sera pas dit avec cela. De nombreuses familles, par exemple, souhaitent avoir des enfants et se l'interdisent en raison de la crise. Notre société n'est pas accueillante aux enfants et il faudra aussi agir pour un urbanisme centré sur les besoins des gens, pour des équipements destinés à la petite enfance, etc...

Willy PEERS : Il me paraît évident qu'une loi ne peut changer de très anciens comportements humains. Même de profonds changements de structures économiques comme ceux qui sont intervenus en URSS, en Roumanie ou en Yougoslavie, n'ont pas encore forcément supprimé l'inégalité au niveau et à l'intérieur du couple et de la famille. Et pourtant, là-bas, les conditions de vie ont fortement changé. Se contenter donc d'une loi sur la dépénalisation de l'avortement pour résoudre le problème des enfants désirés serait peu sérieux. Il faut l'assortir d'autres choses qui donneraient une valeur plus positive à la parenté.

Rosine LEWIN : Il me semble que nous sommes tous d'accord sur l'idée qu'un changement législatif ne suffit pas. Mais nous ne pouvons nous satisfaire du statu quo. Pas plus sur le plan du chômage qu'à propos de l'article 348 du Code pénal, de la politique familiale ou de la politique de santé. Il faut se battre étape par étape, avec les appuis les plus larges possibles. Dans l'immédiat, la suspension des poursuites me paraît un objectif valable, si on admet que ce n'est pas une fin mais une étape pour aller plus loin. Quant à la dépénalisation de l'avortement, faut-il vraiment attendre qu'elle soit assortie de toutes sortes d'annexes pour la juger acceptable ? Non, car elle deviendrait à jamais inaccessible. Multiplier les confrontations d'opinions, les échanges pluralistes est en tout cas salutaire.

Monique VAN TICHELEN : Il me paraît évident, en effet, que les conditions requises à l'élaboration d'une bonne loi et à sa mise en place dans les conditions optimales que nous avons évoquées demandent du temps. La seule solution en attendant, et d'urgence, est d'obtenir la suspension des poursuites en matière d'interruption de grossesse, parce que l'application de la législation actuelle est inacceptable et qu'une loi insuffisante ou mal formulée ne résoudrait pas le problème de l'avortement clandestin.

Marie GUISSÉ : Je puis être d'accord à condition de mener de pair l'information, la « conscientisation », la mobilisation des femmes. L'exemple de la Hollande doit quand même nous donner à réfléchir. Des dizaines de milliers de femmes hollandaises, belges, allemandes, françaises ont pu y interrompre leur grossesse dans de bonnes conditions. Actuellement le gouvernement veut légaliser l'avortement et — à cette occasion — imposer des clauses restrictives.

Anne HERSCOVICI : Il faut préciser que le gouvernement en question est dominé par une coalition de droite et fait aussi marche arrière dans une série d'autres secteurs, par exemple, en matière de politique de logement.

Cela doit nous rendre attentifs aux liens qui existent entre les solutions données à la question de l'avortement et celles qui sont données à l'ensemble du contentieux socio-économique.

Dans un cas comme dans l'autre ce qui sera, à mon sens, déterminant pour aller au-delà des solutions partielles et provisoires, c'est la poussée de l'ensemble des forces progressistes, la multiplication de journées d'action comme celle du 29 mars à Namur.

OU EN EST LA CONTRACEPTION ?

Les résultats de la plus récente enquête nationale sur la fécondité (décembre 1975) ne sont pas encore publiés. Le Centre d'étude de la population et de la famille a néanmoins accepté et nous l'en remercions, de nous communiquer quelques résultats partiels.

Ils font apparaître un progrès très net du recours à des procédés anticonceptionnels modernes (pilule, stérilet) en Wallonie, chez les femmes mariées plus jeunes. En effet, alors que 22 % seulement des femmes âgées de 35 à 39 ans disent se servir de la pilule ou du stérilet, ce taux s'élève à 44 % pour la catégorie de femmes âgées de 30 à 34 ans. Dans la région bruxelloise, l'écart est moins grand entre ces catégories d'âge : si l'enquête indique que 55 % des jeunes femmes de la capitale, âgées de 30 à 34 ans se servent des méthodes anticonceptionnelles modernes, ce taux s'élève à 47 % pour les femmes de 35 à 39 ans.

On peut donc supposer qu'une évolution importante se dessine dans notre pays à cet égard. Bien entendu, elle reste tributaire de nombreux facteurs, la pratique de la contraception moderne étant plus élevée dans les villes qu'au village, et dans les milieux très scolarisés que dans les milieux plus frustes.

Il faut rappeler que dans leur ouvrage : « Van toevallig naar gepland ouderschap » (De la parenté fortuite à la parenté planifiée) R. Cliquet et R. Schoenmaekers, analysant l'enquête de 1971 sur la fécondité en Belgique, constataient que l'information de la femme adulte était, dans notre pays, en matière de contraception, « totalement inadéquate ». Les auteurs actaient aussi que la part assumée par la famille ou l'école dans l'éducation sexuelle était dérisoire — quelque cinq pour cent du « savoir » — le reste provenant de lectures, d'informations fournies par le gynécologue, ou de révélations fortuites.

Certes, il est difficile de mesurer la connaissance et l'usage des procédés contraceptifs — connaissance et usage liés à des éléments sociaux et psychologiques. En dépit de ces obstacles, R. Cliquet et R. Schoenmaekers ont pu conclure que les méthodes dites traditionnelles (coït interrompu, continence périodique, etc.) restaient en 1971 dominantes en Belgique — sauf dans la capitale — et dans une moindre mesure, à Anvers (sous l'effet notamment, de la télévision hollandaise). Faut-il rappeler de quel poids continue à peser dans les familles et à l'école le legs des traditionnels silences et tabous dans le domaine sexuel ?

Des livres pour enfants

Ces dernières années les livres pour les enfants semblent avoir conquis le droit de faire parler d'eux dans la grande presse. Une fois par an, à la période de Noël. Le plus souvent sous forme de sélections de livres par classe d'âge pour aider un public de parents cultivés à faire leur choix de cadeaux de fin d'année (1). En dehors de cette permission hivernale, les chroniques littéraires restent réservées, toute l'année, aux livres pour adultes (ici la notion d'âge semble superflue...). Le livre pour enfant n'est-il pas un « vrai » livre ? Et son lecteur un vrai lecteur tout aussi digne d'attention ?

Cette année — Année de l'Enfant oblige — la question semble retenir davantage l'attention des grandes personnes qui font l'information.

Au delà de la diversité des manifestations — articles, expositions, émissions de télévision — nous aimerions avoir une idée plus précise sur le phénomène « littérature enfantine ».

Elle ne sera pas abordée ici en feuilletant les livres. Il existe d'excellentes sélections établies par des personnes qui ont une grande connaissance des livres pour enfants — j'y reviendrai. Nous parlerons du phénomène du point de vue de son contenu et de l'évolution de ce contenu, et des circuits de distribution et de diffusion.

LITTÉRATURE MULTIFORME ET MULTIFONCTIONNELLE

Multiforme, la littérature pour la jeunesse — puisque c'est ainsi qu'on l'appelle chez les éditeurs et dans les bibliothèques — l'est

(1) Voir par exemple « Le Monde de l'Éducation » n°45, décembre 78, qui consacrait d'autre part un article de fond à la littérature enfantine mais en l'abordant du côté des auteurs : sorte de tribune libre à ces « parents pauvres » de la littérature tout court.

tout d'abord en raison de la diversité d'âges des lecteurs auxquels elle s'adresse. Il s'agit aussi bien de l'enfant qui ne sait pas lire que de l'adolescent.

La différence mentale entre un enfant de huit ans et un adolescent de douze étant bien plus grande qu'entre un adulte de trente ans et un adulte de soixante, voilà un vaste champ d'investigations(2).

La présentation de ces livres offre également une infinie variété. Ici, les illustrations sont bien plus que des supports au texte — il arrive qu'elles constituent l'histoire à elles seules —, elles sont une dimension indissociable du livre. Autant de styles différents, autant de livres qui sont déjà physiquement différents.

Si l'on aborde la littérature destinée aux adolescents, le seuil de rupture entre le livre pour enfants et le livre pour adultes devient plus difficile à définir. Les œuvres de Dickens, Cervantès, Jules Verne, n'ont pas été écrites *pour* les enfants, mais elles sont des classiques pour eux, comme pour les adultes. Pour les plus petits, Perrault, Andersen font aussi figures de classiques, mais de classiques mineurs puisqu'à première vue la littérature enfantine est un genre mineur.

Pierre Gamarra (3), écrivain pour la jeunesse et auteur d'un livre sur la littérature enfantine, s'insurge contre cette assimilation « livre pour les mineurs, livre mineur ».

Tout d'abord, il semble qu'il n'y ait pas plus de mauvais écrivains dans ce genre que dans la littérature « pour les grands ». Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les écrivains pour la jeunesse ne sont pas, en majorité, des auteurs d'historiettes faciles produites à la chaîne, ou des « mères de famille » (il faut inclure dans ce terme la connotation méprisante traditionnelle...). Sur un échantillon de 896 écrivains pour la jeunesse d'expression française, les hommes sont plus nombreux que les femmes; plus de 30 % n'écrivent qu'un seul livre; 50 % ne dépassent pas le second titre.

Les fondements de cette conception du livre pour enfants produit à la chaîne sont cependant aisément explicables puisque pour des raisons économiques, que nous développerons plus loin, la série domine. Que l'on pense aux *Martine* (Ed. Casterman) ou au *Club des Cinq* de la Bibliothèque rose (chez Hachette) qui ont véhiculé leurs stéréotypes parmi plusieurs générations de jeunes lecteurs, ou, plus près de nous aux *Titou* (Ed. Dupuis) sans parler des séries de bandes dessinées.

Le fait de ne pas être produit en série n'est pas nécessairement un signe de qualité. Daniel Fano (4) stigmatise la banalité et la médiocrité — exception faite des *albums du Père Castor* (Flammarion) — de la littérature enfantine du début du XX^m siècle jusqu'à une époque récente. Nous pensons aux histoires-détectives comme *Alice détective* (5) ou le *Club des Cinq*, romans policiers miniatures dont la trame et le mécanisme se répètent sans cesse.

(2) Voir à ce sujet : *Les livres pour les enfants, différents auteurs*, Coll. Enfance heureuse, Editions ouvrières, Paris, 1973.

(2) P. Gamarra, *La lecture : pour quoi faire ?* Ed. Casterman, 1973.

(4) « La revue nouvelle », dossier : *Livres pour enfants d'aujourd'hui*, n° 12, déc. 1977.

(5) Bibliothèque verte, Ed. Hachette.

Ce « creux » peut s'expliquer par le fait que jusqu'à la fin du XIX^m siècle le livre pour enfant était réservé à la classe favorisée (6), puis, avec l'industrialisation de la production graphique et les progrès de la scolarité, il devient objet de grande consommation, ce qui est surtout vrai après la seconde guerre (époque de l'apparition sur le marché de la série *Martine* par exemple). Le livre pour la jeunesse est alors considéré comme un lieu de récréation bénigne, On en profite quand même pour y déverser tous les poncifs de l'idéologie dominante, car la grande idée éducatrice de l'époque est « d'inculquer ».

Aujourd'hui, les réactions contre le modèle idéologique des « Golden sixties », et les progrès de la psycho-pédagogie bouleversent les conceptions traditionnelles de la personnalité de l'enfant et donnent naissance à une nouvelle littérature pour la jeunesse que D. Fano définit comme « une révolution du regard ».

On voit apparaître « des livres [pour les enfants] qui n'émeuvent pas leur sensibilité, mais relancent leurs capacités d'invention, qui ne divertissent pas de la vie mais en font une vision démystifiante et non aseptisée du monde, qui font la nique aux préjugés et névroses que les adultes érigent en morale... Une littérature d'éveil, littérature critique qui prend les tours et les détours de l'imaginaire, la véritable littérature pour enfants n'est pas une littérature « en réduction » mais une littérature à part entière. » (7).

Cette « vraie » littérature pour les enfants remplit donc, on le voit d'après cette première définition, de multiples fonctions. Les auteurs et spécialistes de la littérature enfantine consultés (8) s'accordent sur son rôle fondamental. Les livres « qui ne divertissent pas de la vie » sont des supports à partir desquels l'enfant se découvre et découvre le monde. Car si lire c'est avant tout se lire, pour les grands comme pour les petits, c'est bien plus vrai pour eux que pour nous. Ce n'est pas pour rien que les thèmes favoris de l'enfance sont la peur, les orphelins, les marginaux, les aventures et les voyages. A travers le livre, l'enfant pourra affronter ses monstres et cristalliser ses peurs et ses angoisses : angoisse de l'abandon, angoisse de se sentir différent... Il pourra sortir de l'univers souvent trop clos de la famille et de l'école, par le recours à l'imaginaire, à travers d'autres vies et d'autres lieux que ceux qui lui sont connus. Il découvrira le monde. Un monde « non aseptisé » sur lequel le livre l'invitera à porter un regard critique.

Le désir avoué de susciter la critique pourrait bien, dira-t-on, remplacer une « morale » — celle pour laquelle tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes peuplé de « lapins roses » et où, si l'enfant fait des bêtises ce n'est que pour mieux comprendre qu'il aurait mieux valu obéir à sa gentille maman ou à ses maîtres — par une autre.

(6) Ce qui tend à prouver que le livre pour enfants n'est pas un « petit livre » parce que destiné aux petits, mais qu'il serait devenu un petit livre, avec la production de masse, parce que destiné aux petits de couches plus populaires...

(7) D. Fano, « La revue nouvelle », op. cit.

(8) P. Gamarra, op. cit. et G. Patte, *Les livres pour les enfants*, op. cit. G. Patte est aussi l'auteur d'un livre paru plus récemment sur le même sujet, *Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques*, Ed. ouvrières, 1978.

Un aperçu de quelques productions récentes dissipe cette appréhension. Je pense notamment à deux ouvrages des Editions des femmes : *Rose bonbon* et *Clémentine s'en va*. Le premier dénonce l'absurde condition faite aux petites femelles éléphants contraintes de porter des colerettes et des chaussons roses, le second la monotonie de la vie de la tortue Clémentine obligée de traîner sur son dos un bric-à-brac invraisemblable (le foyer douillet que lui a offert son compagnon Arthur). Voilà de beaux thèmes pour la schématisation édificatrice, mais les auteurs évitent cet écueil.

Ni *Rose bonbon*, ni *Clémentine* ne sont des militantes féministes, mais bien plus sûrement des petites filles qui ont tout simplement envie de jouer, de découvrir ce qu'il y a au delà de leur petit univers. Elles se libèrent joyeusement, l'une pour aller jouer avec ses frères éléphants dans la forêt, l'autre pour une grande ballade sans perspective de retour à la maison. Ici, bien que ce ne soit pas explicitement évoqué, apparaît un thème très grave, puisque ce n'est qu'en quittant Arthur que Clémentine conquiert sa liberté. Les illustrations des deux albums sont à la fois belles et amusantes.

Il s'agit d'exemples extrêmes. Tous les auteurs ne poursuivent pas de but aussi défini que ceux des Editions des femmes — certains refusent même de s'assigner quelque but que ce soit (9). Pourtant, on le voit, on est loin ici des petites histoires bien moralisatrices et infantilisantes. Puisque toute écriture, toute œuvre est chargée d'intentions, que l'auteur en soit conscient ou non, on ne peut que se réjouir de voir, enfin, apparaître des livres qui parlent des dées d'aujourd'hui aux enfants d'aujourd'hui. On peut même regretter que bien des situations que les enfants sont amenés à affronter dans la vie quotidienne — le divorce des parents par exemple — sont encore absentes, en général, de la littérature enfantine actuelle.

UNE LITTÉRATURE EN EVOLUTION POUR UN MARCHÉ INERTE

Il y a donc de « vrais » livres pour les enfants, des œuvres originales dont les buts sont finalement identiques à ceux des livres tout court : rencontrer les thèmes qui préoccupent l'être humain, qui touchent sa sensibilité et qui stimulent son imagination et son sens critique. Encore faut-il pouvoir les découvrir.

Si le marché du livre pour adultes fait une large place aux nouveautés, il en va fort différemment du marché du livre pour enfants (10). Une étude de 1973 sur la littérature d'expression française (11) relevait que pour 53,4 % de nouveautés dans l'ensemble des titres publiés pour la littérature en général, la littérature pour la

(9) Voir les interviews du « Monde de l'éducation » de décembre 1978.

(10) Le marché du livre pour la jeunesse représente environ 15 % du chiffre d'affaires du marché du livre dans son ensemble.

(11) Des tendances ont été mises en évidence par J.L. Chamboredou et J.L. Tabiani dans un article de la revue « Actes de la recherche en sciences sociales » n° 13, Ed. de Minuit, Paris 1977. L'étude concerne la littérature enfantine d'expression française. Il est légitime de supposer que les tendances observées se retrouvent aussi en Belgique. Le fait que le public belge lise davantage que le public français — et donc que le parent-acheteur présente un profil différent — et la présence de grosses maisons d'édition comme Dupuis et Casterman, peuvent infléchir ces tendances dans un sens ou dans l'autre, mais les indices relevés en Belgique au niveau de la distribution semblent confirmer le fait qu'il n'y a pas de différences fondamentales.

jeunesse n'en offrait que 32,8 %; alors qu'inversément la partie de réimpression atteignait 43,6 % pour la littérature en général et 60,7 % pour la littérature pour la jeunesse.

Il s'agirait donc d'un marché à renouvellement lent. Cette caractéristique doit être mise en rapport avec le renouvellement permanent du public enfantin, qui permet la réutilisation rapide du répertoire de titres. D'autre part le renouvellement des lecteurs d'une classe d'âge donnée ne s'accompagne pas d'un renouvellement au même rythme des parents-acheteurs. Ceux-ci ont souvent tendance à guider le choix de leurs enfants vers des lectures qu'ils ont faites eux-mêmes, étant petits; d'où une grande stabilité dans le répertoire des titres proposés et des possibilités de réemploi très vastes. Voilà un premier élément d'appréciation dans la stratégie des maisons d'édition.

Aujourd'hui, l'écllosion de la critique pour la littérature enfantine, si épisodique soit-elle dans la grande presse (12) et l'évolution de la conception de l'enfance contrebalancent — du moins dans certains milieux — ce conservatisme des parents, et les éditeurs doivent compter avec cette tendance nouvelle. Ce qui n'empêche pas la production de rester fort structurée en collections. Ce système a un poids déterminant dans le choix des livres (les enfants qui ont aimé tel titre voudront lire toute la série) mais surtout sur la diffusion : les librairies, kiosques et marchands de journaux préféreront suivre les titres d'une même collection et même de plusieurs collections de la même maison d'édition pour bénéficier de facilités d'approvisionnement, de la faculté de retourner les invendus, sans parler des ristournes. Pour offrir un répertoire de titres plus vaste il faut faire appel à des éditeurs différents et conserver un stock plus important. Ici aussi on trouve donc un puissant facteur d'inertie.

Les conditions techniques de production du livre pour enfants constituent un autre élément de poids qui favorise la stabilité du marché. Littérature multiforme, chatoyante, colorée, la littérature enfantine suppose des couvertures cartonnées, des illustrations parfois fort délicates, une typographie particulière. Autant de contraintes qui pèsent sur les coûts de fabrication. Pour influencer la relation tirage/prix, on préférera réimprimer qu'éditer une création nouvelle.

Cet aspect explique aussi la tendance au regroupement des maisons d'éditions et à la coproduction internationale.

Les titres de la collection *Martine* chez Casterman ont été réimprimés en 150.000 exemplaires ces deux dernières années, sans parler des *Tintin* etc. De même chez Dupuis, où la bande dessinée représente 90 % du chiffre d'affaires, les albums traditionnels sont toujours réimprimés. En 1978 *Lucky Luke* a été vendu à plus de 600.000 exemplaires, *Boule et Bill* à plus de 500.000, et *Spirou* à plus de 400.000. Alors qu'un album de type nouveau comme *Il est minuit, Docteur Poche* (13) reste en marge, et si on le trouvera sans doute dans une librairie bruxelloise, il sera plus difficile de le découvrir en province.

(12) Exception faite de la chronique de Christian Mallet dans « Le Soir »

(13) M. Wasterlain, Ed. Dupuis, 1978.

La même chose se vérifie avec le livre *Le petit cheval de cirque* (14) dont la vente oscille entre 4.000 et 5.000 exemplaires alors que les séries basées sur des héros de télévision comme *Titou* et *Musti* se vendent à plus de 100.000 exemplaires. Il est vrai qu'ici, il ne s'agit pas d'un seul titre puisque les collections en comportent par définition plusieurs. Ces chiffres consacrent quand même le succès d'un type de livre, puisque dans la série, les normes limitent très fort l'originalité et la variété de la création.

Bien sûr, des créneaux restent libres ou se forment. La critique de la littérature pour la jeunesse fait pression pour une production de qualité. L'élargissement du public potentiel avec la croissance du taux de scolarisation des 2-5 ans ouvre aux novateurs le domaine des tout-petits. Il n'en demeure pas moins que la distribution reste économiquement dominée par le livre-objet-de-consommation et non par le livre-objet-d'enrichissement. Pour faire échapper la lecture pour les enfants à la stratégie des maisons d'édition, il faut donc compter sur d'autres voies de diffusion que les circuits commerciaux.

LA DIFFUSION CULTURELLE OFFICIELLE ET L'ANNEE DE L'ENFANCE

Ici aussi, les livres pour les enfants, et donc les enfants eux-mêmes, font figure de sujet mineur. Sur 1.156 bibliothèques publiques recensées en 1976 en Belgique on ne comptait que 71, — soit 6 % — bibliothèques spécialisées pour la jeunesse et seulement 182 d'entre elles — soit 15 % — possédaient une section jeunesse.

Le ministère de la Culture accorde bien des subsides aux bibliothèques — et les subsides pour la section jeunesse ne représentent que les miettes d'un budget déjà grignoté — mais ne semble pas disposer d'autres moyens spécifiques pour la promotion de la littérature enfantine, exception faite de l'attribution d'un prix annuel de la littérature pour la jeunesse. Ce prix récompense une production originale, qu'il s'agisse d'un livre déjà édité ou d'un manuscrit, mais dans ce cas le ministère n'en assure pas pour autant l'édition. Ainsi il arrive que le manuscrit primé ne sorte pas du tiroir...

De leur propre initiative, les services de la section « Jeunesse » mettent à la disposition des collectivités — colonies, organisations diverses — des livres pour enfants. Il semble que ces deux dernières années les demandes n'aient pas cessé de se multiplier. Mais si cela bouge c'est de l'extérieur que vient le mouvement, car l'importante administration culturelle reste inerte en matière de littérature enfantine. Il ne s'agit pas de mettre en cause les bonnes volontés individuelles mais un système dans lequel la culture est avant tout considérée comme un domaine non rentable et à l'intérieur de celui-ci, a fortiori, la littérature pour les enfants.

On pourrait croire que pour l'Année de l'Enfance des désirs de justice allaient débloquer les budgets et que les initiatives fuseraient en tous sens. A ma connaissance, les seules initiatives prises se résument à deux termes : d'une part l'illustration d'une série de dix albums sur les droits de l'enfant, édités chez Dupuis, de l'autre, la

(14) J. Yeomann, ill. Q. Blake, Ed. Dupuis, 1978.

présentation d'un stand d'accueil présentant environ 700 livres destinés aux moins de seize ans à la Foire au Livre (15).

A propos des albums sur les droits de l'enfant, qui sont tous des traductions de textes de J.L. Garcia Sanchez et M.A. Pachéo, il faut dire que les illustrations, toutes réalisées par des artistes différents sont très belles, avec des différences de style allant d'un graphisme très précis « à l'orientale », aux brumes de couleurs délicatement nuancées. Quant aux textes, la qualité est très inégale; ils révèlent une forte tendance moralisatrice. Citons toutefois *L'enfant qui avait deux yeux* et *Les enfants qui n'avaient pas d'école* qui nous semblent les plus aptes à présenter, respectivement, le droit à la différence et le droit à l'éducation.

Quel que soit le mérite de ces albums, c'est quand même un peu maigre en regard des discours officiels que l'on nous sert sur l'enfant, sur l'importance de ses premières acquisitions, etc...

DES ALTERNATIVES DE DIFFUSION

Dans l'état actuel de la diffusion commerciale et de la diffusion par les circuits culturels officiels, on peut se demander quelle voie reste ouverte au livre de qualité.

Par bonheur, il existe des circuits parallèles. A Bruxelles, la Maison de NELL (Nos Enfants et Leurs Livres) (16), par exemple, offre aux enfants la possibilité de feuilleter sans contraintes, dans un cadre à leur mesure, des livres soigneusement sélectionnés, qu'ils pourront emprunter moyennant la souscription d'un abonnement annuel assez modique. Créé à l'origine par un groupe de parents de la Ligue des Familles mécontents du choix de livres proposé par la bibliothèque de l'école de leurs enfants, NELL n'est pas la seule initiative qui favorise la promotion qualitative du livre pour enfants en Belgique. Bien d'autres expériences se font dans ce domaine (17), néanmoins l'emprise de la diffusion commerciale traditionnelle reste dominante, car malheureusement ce type d'initiative est limité.

Pour reprendre l'exemple de la Maison de NELL, les jeunes lecteurs sont presque tous des enfants du quartier, et il s'agit d'un quartier favorisé... De toutes façons la démarche qui y amènera sera celle d'une catégorie de parents plus ou moins cultivés. Pour élargir son action, NELL prête des livres en 30 exemplaires pour la lecture de groupe — c'est-à-dire la lecture par un groupe d'enfants, une classe, du même livre —, organise des expositions et publie trimestriellement les sélections qu'elle a établies. Ces actions rencontrent pas mal d'obstacles idéologiques et sociologiques qu'il serait intéressant d'examiner de plus près, mais elles sont surtout restreintes dans la mesure où l'information n'en prend pas le relais.

Outre les préjugés défavorables qui frappent le livre pour enfants, tant dans le secondaire — où il est considéré comme un livre

(15) Il faut signaler, parmi les livres sur les enfants, la publication, l'an dernier, du dossier de Beauthier et Hamalide, *Les droits de l'enfant de 0 à 14 ans*, édité par le CJEF et par Infor-Jeunes.

(16) La Maison de NELL, ASBL, 45 rue François Stroobant, 1060 Bruxelles.

(17) Am stram gram, 93 rue Stanley, 1080 Bruxelles (livres pour adolescents), La Parenthèse, Place Xavier Neujean 41, Liège. La liste n'est évidemment pas exhaustive.

vulgaire par rapport au livre classique, véhicule d'une culture « noble » — que dans le primaire — où il est le plus souvent perçu comme un simple instrument de lecture —, les professeurs ignorent souvent le choix et les réalisations existants dans le domaine du livre pour enfants. Comment espérer qu'ils en saisissent alors l'intérêt et qu'ils en mettent la clef à la disposition de leurs élèves ?

LES MOISSONS DE L'AVENIR

En regard de la situation existante, on pourrait être pessimiste. Ce serait nier le progrès que constituent tout à la fois la création d'une littérature enfantine de qualité, l'intérêt croissant de la critique pour cette création et les alternatives de diffusion qui se développent.

Si l'on croit que « les moissons commencent dans la graine » (18), que la lecture est un enrichissement, que l'on ne développe pas le goût de la lecture chez un adulte dégoûté par les analyses de textes obligatoires de son enfance, il faut que les pouvoirs publics encouragent davantage la création et la diffusion de la littérature pour enfants et qu'ils définissent une politique conséquente de promotion de cette littérature, dans les bibliothèques, les écoles, les maisons de la culture.

Et vraiment, 0,7 % du budget national pour la culture, c'est trop peu.

ANNEXE I

Classement des maisons d'édition selon l'importance des tirages (nombre moyen d'exemplaires par titre, estimation)

Plus de 20.000	De 15.000 à 10.000	De 10.000 à 5.000	De 5.000 à 2.000	Moins de 2.000
<i>Hachette</i>	Arnaud	<i>Bias</i>	Gallimard	Sénévé-
Nathan	Casterman	Gamma	Grasset-	Jeunesse
	Dupuis	Gautier-	<i>Jeunesse</i>	etc.
	Fleurus	Languereau	<i>La Farandole</i>	
	Hemma	Gründ	<i>L'Ecole des</i>	
	Jesco	Hatier	<i>loisirs</i>	
	Larousse	Volumetrix	Willeb	
	Lito			
	<i>Père Castor</i>			
	(Flammarion)			
	Touret			

Le classement à l'intérieur de chaque colonne est alphabétique. Dans la catégorie des 15.000 à 10.000, les plus importants sont, par ordre alphabétique, le *Père Castor*, *Casterman*, *Dupuis*, *Fleurus*, *Touret* (proche des 20.000); dans celle des 10.000 à 5.000, c'est *Bias* qui est le plus important (proche de la catégorie des 10.000 à 15.000). Sont en caractères italiques les noms des maisons dont on a interrogé les responsables au cours de l'enquête.

Source : J.L. Chamboredon et J.L. Fabiani, *Les albums pour enfants*, in « Actes de la recherche en sciences sociales », op. cit.

(18) P. Gamarra, op. cit.

Radio-Pirate: une émission pour les enfants

« Radio-Pirate, une émission pour les enfants » est une étude de Maggy Rayet qui a paru dans VARIA, études de radio-télévision (*), publiées par la RTBF. Nous remercions Jacqueline Thoveron, secrétaire de rédaction de cette publication, de nous avoir autorisés à en reprendre de larges extraits.

(*) N° 26, décembre 1978 — Cité de la radio-télévision, local 10 M 2, 1040 Bruxelles.

Radio-Pirate a été lancée il y a un an et demi. Divers contenus, diverses formes, ont été expérimentés dans cette émission de deux heures que coupe une « Dernière minute ». Jusqu'à présent, Radio-Pirate a proposé l'interview en direct d'un invité adulte par un groupe d'enfants, des jeux, des séquences d'actualité (à propos d'événements de l'actualité nationale ou internationale, à propos d'événements de la vie à l'école ou à la maison), des petites annonces, des lectures d'extraits de livres, des séquences consacrées à la vie quotidienne dans un autre pays, des enregistrements réalisés dans des squares ou sur des plaines de jeux, des échanges de vues sur des sujets choisis par les enfants...

En ce qui concerne l'environnement musical de l'émission, nous avons essayé de détecter ce qui, dans tous les domaines de la production générale (chanson française ou étrangère, jazz, pop, classique) est susceptible d'accrocher les enfants. Le problème n'est pas facile à résoudre. Il est bien connu que les enfants, soumis au « matriquage » intensif de la production commerciale, sont très attirés par les succès du « hit parade » : lors de leur passage en studio, un grand nombre d'enfants s'étonnent de ne pas entendre Claude François ou le Groupe Abba. Il est un fait que la plupart des plages musicales de Radio-Pirate sont volontairement différentes de celles que l'on entend le plus souvent sur les ondes. D'après les résultats de

l'enquête (1), la majorité des auditeurs interrogés aiment « beaucoup » la musique de Radio-Pirate : plus de la moitié chez les grands écoliers, près des trois quarts chez les adultes. Mais il faut noter que la proportion la plus élevée (7 %) d'auditeurs qui n'aiment « pas du tout » cette musique se trouve chez les grands écoliers, c'est-à-dire dans notre auditoire-cible ! (...)

Comme il a été dit plus haut, Radio-Pirate s'est définie au départ par le biais d'un auditoire-cible : les enfants de 10-12 ans, c'est-à-dire, en termes scolaires, les enfants qui fréquentent le dernier degré du cycle primaire. Cependant, la première chaîne radio ne s'adressant pas à des publics spécifiques, nous avons à tenir compte du fait qu'une émission, même si elle s'adresse en priorité à des enfants, doit rester accessible aux auditeurs adultes susceptibles d'écouter ou d'entendre la RTBF le mercredi après-midi. Il s'agit-là d'un auditoire potentiellement très diversifié : étudiants, enseignants, travailleurs indépendants, employés, personnes qui travaillent à domicile ou au volant d'un véhicule...

Nous nous sommes rapidement rendu compte que ces deux objectifs étaient loin d'être contradictoires. Parmi les adultes, l'écoute de la première chaîne radio le mercredi après-midi n'est pas inférieure à l'écoute de cette première chaîne les autres après-midi de la semaine. Dans les interviews menées lors de l'enquête, les auditeurs ont insisté en général pour que l'invité-adulte du mercredi après-midi s'exprime « dans un langage simple à la portée des enfants et à la portée de tout le monde ». Et de fait nous pensons de plus en plus que faire de la radio pour les enfants c'est faire de la radio « pour tout le monde » !

A première vue, trois facteurs peuvent expliquer et justifier cet élargissement d'auditoire. D'une part, nous sommes forcés d'utiliser un vocabulaire et un style simples et directs. Il n'est pas question pour nous de faire référence à un quelconque bagage encyclopédique. De plus, la parole est donnée à des enfants pour exprimer leurs préoccupations mais aussi pour interroger des adultes. Et ces adultes ne répondent pas de la même manière aux questions des enfants que, par exemple, aux questions d'un journaliste. Enfin, les adultes qui apparaissent dans l'émission sont très rarement des adultes-vedettes. En cela, nous répondons aux souhaits d'un grand nombre d'auditeurs de Radio-Pirate (1) qui désirent entendre « des gens qui travaillent dans n'importe quel métier comme nous », des gens « qui parlent de la vie de tous les jours » ou « qui n'ont pas nécessairement un métier valorisant ».

Il a déjà été question plus haut de l'environnement musical de l'émission. Il faut ajouter, à propos de cet environnement, qu'un grand nombre d'adultes interrogés (1) demandent pour Radio-Pirate davantage de « chansons pour enfants ». Est-il besoin d'ajouter qu'un grand nombre d'enfants, quant à eux, demandent davantage de « chansons pour adultes » ?

Cette contradiction illustre bien la distorsion entre les besoins des enfants, tels que les voient les adultes et tels que les expriment les enfants eux-mêmes. De même, en ce qui concerne le choix des feuilletons : plus de la moitié des enfants interrogés (57,7 % d'enfants

(1) RTBF, Enquête permanente sur les programmes, S.R. 39, Radio-Pirate, mai 1978.

de 10-12 ans) demandent des histoires policières alors que seulement 7,3 % d'adultes réclament ce genre de feuilletons, dans Radio-Pirate. (...)

Il reste que le feuilleton est l'une des séquences les plus écoutées de Radio-Pirate. Or, actuellement, pour des raisons budgétaires, nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'en diffuser. Disons tout de suite que c'est en vain que nous avons cherché une solution de remplacement dans la production discographique : cette production est d'une pauvreté désolante dans le domaine des « histoires ». Alors que dans le livre, les éditeurs font un réel effort, dans le disque, les fabricants ne semblent pas vouloir prendre de risques. (...)

Compte tenu de ce que les enfants aiment les « histoires » mais qu'ils ne sont pas nécessairement sensibles aux mises en ondes sophistiquées, il nous semble possible de fabriquer des séquences en abandonnant certaines règles, certains critères de la dramatique traditionnelle. Dans cet esprit, nous avons proposé des lectures à une voix : au mois de juin 1978, par exemple Radio-Pirate a diffusé chaque semaine un Conte du Chat Perché de Marcel Aymé. Sans pause musicale, sans bruitage, trente-cinq minutes de texte ininterrompu ! Certains auditeurs nous ont dit que nous transgressions là les « règles de l'esthétique radiophonique » mais d'autres nous ont spontanément manifesté leur approbation. Nous avons commencé — bien timidement encore — à chercher des « conteurs » : auteurs-comédiens dont les spectacles à un personnage racontent des histoires, personnes âgées qui parlent de leur enfance, écrivains qui racontent leurs livres, etc. Enfin, nous cherchons, de manière encore empirique, à réaliser des dramatiques plus souples, plus rapidement montées, sans mixage ni enregistrements sophistiqués. Ce travail — qui n'est pas un travail au rabais — exigerait un minimum de moyens pour être approfondi. Or, actuellement, pour fabriquer Radio-Pirate, travaillent un producteur à temps plein et deux responsables de rubrique à mi-temps. Sans assistant.

On nous demande souvent à quel titre et sous le couvert de quelle compétence nous avons l'audace de nous adresser à un auditoire d'enfants. Au fond, cette interrogation est assez suspecte : elle ne se manifeste jamais lorsque l'auditoire privilégié d'une émission est le 2e, le 3e ou le 4e âge ! Comme si les enfants n'étaient pas des individus à part entière, comme s'ils appartenaient à un monde à part, « le monde de la fraîcheur, de la naïveté et de l'innocence ! »

Mais pour répondre tout de même à la question, nous n'avons aucun titre, aucune compétence particulière pour nous adresser à un auditoire d'enfants. C'est même ce qui nous avait surtout incités au départ à réaliser Radio-Pirate avec la participation de groupes d'enfants. Très vite d'ailleurs, cette participation s'est révélée indispensable, ne fût-ce que pour des raisons pratiques : un adulte est rarement capable de s'adresser à des enfants sans avoir un enfant en face de lui.

Le principe de la participation des enfants étant acquis, restait le problème de les choisir : comment contacter des groupes d'enfants qui ne soient pas sélectionnés ? Au moment de lancer l'émission, nous avons opté pour une solution et nous n'en avons pas trouvé de meilleure un an et demi après : s'adresser par l'intermédiaire des écoles, aux classes de 6e année primaire.

Nous avons commencé à travailler dans un studio du boulevard Reyers qui ne pouvait accueillir qu'une dizaine de personnes. Nous ne pouvions donc inviter qu'une demi-douzaine d'enfants que nous souhaitions délégués par l'ensemble de la classe. Très vite, cette solution a dû être abandonnée. En effet, par le biais de la « délégation », nous tombions dans l'écueil que nous avons voulu éviter : c'étaient les « meilleurs élèves », les « forts en orthographe ou en calcul », les enfants qui « s'expriment le plus facilement » qui nous étaient très souvent « délégués » par la classe. Incidemment, nous avons même appris un jour que deux petites filles qui avaient été choisies par leur classe pour participer à l'émission avaient été écartées par la direction de l'école parce qu'elles étaient Marocaines et qu'elles ne comprenaient pas bien le français... Nous avons alors obtenu d'émigrer dans un vaste studio de l'ancienne maison de la radio, place Flagey. Ce studio 5, dont l'utilisation réclame souvent des prouesses d'ingéniosité aux techniciens qui y travaillent, a le grand avantage de pouvoir héberger un très grand nombre de personnes. De plus, il réunit en un seul espace tous les artisans d'une émission, sans qu'une cloison étanche — même si elles est vitrée — ne sépare le personnel technique du personnel culturel et des invités. Ceci est très souvent mis à profit par les enfants qui, chaque mercredi, se font expliquer et réexpliquer par les techniciens l'ABC de la radio.

Actuellement donc, toute une classe de 6e année primaire est invitée à venir en studio. Pour prendre contact avec ces classes, nous avons lancé un appel à toutes les écoles (de tous les réseaux d'enseignement) de la région bruxelloise. Un quart de celles-ci ont d'emblée accepté de participer. Nous tirons chaque semaine au sort, l'une de ces réponses. Une dizaine de jours avant l'émission, nous rendons visite à la classe. Nous lui expliquons ce que nous attendons d'elle et ce qu'elle peut attendre de nous. Nous proposons aux enfants de préparer l'interview d'une grande personne que nous leur décrivons brièvement (soit par son métier, soit par le sujet dont elle peut parler). De plus, nous demandons aux enfants de choisir, tous ensemble, un sujet qui les intéresse et à propos duquel ils ont des avis différents. Nous insistons pour que questions et avis ne soient pas notés et appris par cœur (ni cotés !) mais qu'ils fassent simplement l'objet d'une réflexion collective. Interview et « échange de vues » (plutôt que « discussion ») se déroulent en direct, dans l'émission.

Au début, à la place de l'échange de vues, nous proposons à la classe de préparer une petite émission d'une durée de 7 ou 8 minutes sur un sujet de son choix. Les enfants « montaient » eux-mêmes cette émission pendant trois quarts d'heure et présentaient le résultat tout à la fin de Radio-Pirate. Ce principe de la réalisation d'une séquence « par les enfants eux-mêmes » a été abandonné pour l'instant : l'intervention des enseignants nous semblait par trop importante lors de la préparation et notre propre intervention par trop pesante en studio vu le peu de temps dont les enfants disposaient pour le montage.

Parmi les sujets choisis par les enfants pour leur « échange de vues », certains ont suscité des discussions passionnantes, notamment les quelques sujets qui ont eu trait aux « droits des enfants par rapport à ceux des grandes personnes ». Mais très souvent, le choix des sujets a été influencé — pour le moins — par l'instituteur. C'est

ainsi qu'il nous est arrivé d'entendre des enfants nous annoncer qu'ils avaient tout d'abord choisi de parler du racisme mais que leur directeur leur avait suggéré de trouver autre chose... et qu'ils avaient alors décidé de discuter du massacre des bébés phoques ! Nous avons été amenés à diffuser des échanges de vues sur les animaux chaque mercredi au cours des deux derniers mois de la saison : les bébés phoques, les animaux de compagnie, les animaux pendant les vacances, les animaux de laboratoire... La canalisation de l'intérêt des enfants vers l'amour et la défense des animaux est une démarche louable en soi. Mais poussée à l'extrême et systématisée, elle conduit les enfants à prendre des positions qui laissent rêveur : au cours d'un échange de vues en studio sur « les animaux de laboratoire », un grand nombre d'enfants arrivaient à la conclusion qu'au lieu de pratiquer des expériences sur de malheureuses et mignonnes souris blanches, il vaudrait mieux pratiquer ces expériences sur des gens ... sur les condamnés à mort par exemple.

En 1978, beaucoup de sujets peuvent être abordés devant des enfants par des adultes, ou discutés par des enfants entre eux. Mais il y a encore à la radio, des sujets tabous. Est tabou, par exemple, tout ce qui touche à la sexualité. Alors qu'à l'approche de la puberté, la sexualité est la préoccupation dominante des discussions entre enfants, elle ne peut en aucun cas faire surface sur les ondes. Une fois, un groupe d'enfants (légèrement plus âgés que notre auditoire cible et qui fréquentaient le secondaire rénové) a choisi de parler du viol. La direction de l'école a refusé le sujet. (...)

En ce qui concerne les invités adultes, ceux qui sont interviewés par les enfants, les meilleurs ont été ceux qui ont réussi, non seulement à écouter les enfants et à leur répondre le plus simplement et le plus directement possible, mais aussi — et surtout — à susciter chez eux de véritables questions. C'est devenu un de nos principaux critères de choix : il nous faut trouver chaque semaine un invité que les enfants aient envie de questionner et pour lequel ils soient en mesure de trouver eux-mêmes et tout seuls des questions sans que ne soit obligée la médiation de l'instituteur et sans que la préparation de l'interview ne se transforme d'emblée en pensum. De ce point de vue, parmi les meilleurs invités que nous ayons eu jusqu'à présent, on peut citer : un physicien (à propos de l'infiniment petit), une biologiste (à propos de l'origine de la vie), un Africain (à propos de la vie d'un « Noir » en Belgique), un ancien détenu (à propos de la vie en prison), deux jeunes gens élevés dans des homes (à propos de la vie dans les homes pour enfants)...

Selon l'enquête sur Radio-Pirate (1), la demi-heure d'interview est très appréciée quel que soit l'âge de l'auditoire.

De manière générale, les contacts noués avec les classes sont très enrichissants pour nous. Avant l'émission, enfants et enseignants se montrent parfois désorientés par l'esprit dans lequel nous proposons de participer à une émission de radio : en dehors de tout esprit de compétition ou de valorisation d'une école ou d'une classe. Mais, très souvent, après l'émission, les enfants affirment spontanément qu'ils se sont bien amusés, qu'ils reviendront, et l'instituteur, quant à lui, se déclare prêt à recommencer l'expérience.

Il est souvent reproché à Radio-Pirate de n'inviter en studio que des enfants bruxellois. Ce reproche apparaît notamment dans l'enquête. Cette discrimination nous est imposée par des contraintes pratiques : c'est un bus de la RTBF qui prend en charge le transport

des enfants entre l'école et le studio, ce qui ne peut se concevoir qu'à l'intérieur d'un périmètre relativement restreint. Mais la vraie réponse au reproche qui nous est fait est d'un autre ordre. En effet, Radio-Pirate est une production du Centre de Bruxelles. Et il entre dans le rôle d'un centre de production de mener un travail d'animation au sein de sa région. Très modestement, la préparation hebdomadaire de l'émission dans les écoles de l'agglomération bruxelloise relève de ce travail.

Cependant, nous avons voulu « sortir » de Bruxelles en suscitant une participation par écrit. A peu près chaque semaine, nous lançons sur antenne un « jeu » qui consiste le plus souvent dans l'écriture d'histoires, de chansons et de poèmes. Par l'intermédiaire de ces jeux, nous avons pu constituer un fichier de correspondants à travers toute la Belgique. Un grand nombre de ceux-ci se sont proposés pour collaborer activement à l'émission pendant les vacances.

Avant le lancement de Radio-Pirate en février 1977, il n'existait plus, dans la grille des programmes radio, d'émissions spécialement fabriquées à l'intention d'un auditoire d'enfants (à l'exception bien sûr de « Radio-scolaire »). Certains ont dit que cette lacune était due au fait que les enfants ne peuvent être considérés comme des auditeurs à part entière puisqu'ils ne sont ni électeurs, ni contribuables. D'autres ont affirmé que cette absence n'était que le reflet d'une politique des programmes lucide et réfléchie, puisque la télévision capte la totalité du temps de loisirs que les enfants consacrent aux mass-media.

Il est probablement vrai que les enfants regardent plus volontiers la TV qu'ils n'écoutent la radio. Il est vrai aussi que depuis quelques années, la RTBF a fait un réel effort dans le domaine de la télévision pour enfants. Pourtant, il faudrait approfondir certaines idées générales qui sont souvent classées sans suite dans le tiroir des lieux communs : la radio laisse à ses auditeurs le loisir de vaquer à leurs occupations, ce qui est une supériorité sur la télévision; pour les enfants d'aujourd'hui, la télévision, c'est l'objet de papa-maman dont ils ne peuvent disposer à leur guise, contrairement au petit transistor qui est de plus en plus souvent leur bien propre.

En juillet 1978, nous ne possédons pas encore de résultats de sondages menés par la radio auprès des enfants et des jeunes. Tout ce que nous pouvons dire c'est que la majorité des auditeurs de Radio-Pirate réclament davantage d'émissions destinées aux enfants. De toutes façon, un travail *quantitatif* sérieux ne pourra être mené sur les émissions destinées aux enfants tant que celles-ci n'existeront qu'à des doses infinésimales dans la grille des programmes. Il faudrait multiplier les émissions pour enfants à des heures où la TV est muette : les matins — et surtout les petits matins — des week-ends lorsqu'un grand nombre d'adultes a l'occasion de faire la grasse matinée.

Il faudrait plus d'émissions pour les enfants, faites avec suffisamment de moyens, moyens financiers (il n'est pas inutile de le rappeler en cette période de restriction budgétaire), moyens en personnel surtout. Comme disait André Pache : « Les émissions pour la jeunesse exigent beaucoup de temps. Il y faut de l'imagination. Cela use vite (2).

(2) Radio-Télévision suisse romande, « Faut-il réintroduire les émissions pour la jeunesse à la radio suisse romande? », Lausanne, juin 1977, stencil.

Du côté du théâtre pour enfants : Malaise persistant

Les problèmes du théâtre pour enfants préoccupent Les Cahiers marxistes depuis longtemps. Praticiens de ce théâtre, pédagogues, animateurs culturels ont maintes fois échangé leurs vues sur la situation et les perspectives en la matière. Le dernier de ces tours d'horizon date d'il y a un an.

Très rapidement s'y précisèrent deux grandes préoccupations : la spécificité du théâtre pour enfants, et celle, fondamentale, des conditions concrètes dans lesquelles s'effectue ce travail théâtral : système des subsides, cloisonnement des publics enfantins, tendance aussi à durcir la sélection des spectacles.

Théâtre de tournée qui ne peut que rarement s'offrir le luxe d'une salle bien équipée, le théâtre pour enfants est pauvre. Autant que les particularités de son public, cette pauvreté matérielle lui confère un style propre. Pourtant, la réflexion sur le jeu, le travail sur l'image ou la mise en scène doit être envisagé avec autant de rigueur que dans le théâtre pour adultes.

Sensibles aux couleurs, aux mouvements (surtout les plus petits), les enfants sont aussi sensibles à la magie des mots et s'ils ne réagissent pas immédiatement aux messages multiples du spectacle (mais les adultes le font-ils ?) on constate souvent une résurgence à plus ou moins long terme d'idées, voire de fragments de texte, preuve de l'impact de spectacle.

Sans vouloir à tout prix un théâtre uniquement porteur de message (songeons aux expériences de C. Dasté fondées sur le non-dit

de l'enfant, sur l'imaginaire), il faut surtout veiller à rencontrer le plaisir que peut prendre l'enfant au spectacle. Ce point, essentiel aux yeux des participants à la rencontre des C.M., n'est hélas pas toujours partagé par les instituteurs qui ne voient le plus souvent dans le théâtre qu'un appui pédagogique. Tendance naturelle de l'école à annexer le théâtre qui présente le danger d'assimiler chez l'enfant devenu adulte, le théâtre à l'école et de provoquer le refus de celui-ci.

Pourtant la place du théâtre à l'école ne peut être remise en cause, c'est une forme, une des dernières peut-être, de contact entre la vie et l'école, et il faut avouer que celle-ci en a bien besoin. Cette vitalité nécessaire du théâtre pour enfants à l'école se heurte à d'autres obstacles : un système de distribution qui cloisonne et spécialise trop les cycles (spectacles différents par tranche de deux années scolaires), des normes de subvention qui pèsent sur la qualité du travail (un spectacle est rentabilisé avec 300 enfants) et surtout un système de sélection des spectacles qui classe ceux-ci en catégorie : les sélectionnés dont la diffusion est assurée, les sélectionnés avec réserves et les non sélectionnés.

Système malsain s'il en est, car l'organisme officiel chargé de la sélection reçoit aussi les subsides de l'Etat pour la promotion et la diffusion de ces spectacles. Il crée ainsi automatiquement une âpre rivalité entre les compagnies qui iront jusqu'à l'auto-censure pour éviter le couperet de la non-sélection, attitude peu propice à la véritable création.

On retrouve ce phénomène dans les jeunes compagnies théâtrales pour adultes et dans l'enseignement, tant décrié plus haut, qui avec ses normes de misère n'y échappe pas. Signe des temps peut-être mais qui ne doit pas manquer de nous rendre particulièrement vigilants.

Il y a un an, le souhait général était aussi de populariser une analyse plus profonde de cette situation et d'en faire ainsi un instrument de travail, d'accélérer la syndicalisation et de créer une section théâtrale pour enfants au sein d'une organisation telle que la CGSP où sa place était évidente. Hélas, aucune concrétisation sur ces deux plans n'a vu le jour.

Si l'on excepte quelques manifestations spontanées, vite avortées à cause des pressions sociales et des intérêts confondus qui existent dans ces petites entreprises où les différences entre employés et patrons ne sont pas toujours claires, la syndicalisation a en général peu progressé.

En un an la situation des compagnies a peu évolué, la majorité d'entre elles se heurtent à d'énormes problèmes de trésorerie, les maigres subsides sont toujours payés avec le même retard catastrophique, les tournées toujours aussi éprouvantes et le moment de la représentation toujours considéré comme presque accessoire par des artistes plus déménageurs que comédiens.

Malgré les résolutions du colloque de la Marlagne (Colloque qui s'est tenu en novembre '78 et qui réunissait plusieurs instances officielles et des représentants de la plupart des théâtres pour enfants) qui rencontraient certaines revendications des troupes : changement d'esprit de la sélection, reconnaissance des spécificités des

troupes, du droit à la différence, souhait d'assouplissement du décret qui régit le statut des troupes, le malaise reste général.

Une tentative positive est pourtant à relever, la création d'un centre permanent à Woluwe-Saint-Pierre dont le but est de recevoir les spectacles pour enfants dans une salle bien équipée, de présenter des expositions et d'organiser des ateliers créatifs pour enfants. Démarche intéressante, mais on peut déjà se demander si le choix de l'implantation est des plus heureux. Ce centre n'eût-il pas été mieux à sa place dans un quartier plus populaire, un quartier moins bien équipé et où les enfants sont souvent oubliés ?

Autre chose positive, un crédit serait débloqué par le ministère de l'Education nationale, soit pour l'achat de spectacles, soit pour aider les organisateurs locaux ou même pour organiser des mini-festivals dans les provinces. Le déblocage de ces subsides ne va pas résoudre tous les problèmes mais il semblerait montrer que le ministère de l'Education commence, doucement il est vrai, à se sensibiliser au théâtre pour enfants.

Il rencontre ainsi un grand souhait des participants à la réunion des Cahiers Marxistes pour qui, malgré les réserves et les aspects négatifs relevés plus haut, l'effort d'un théâtre pour enfants plus enraciné à l'école est nécessaire. Pour qui aussi, parallèlement à cet effort, un travail à travers des structures socio-culturelles de quartier, des comités de parents, etc... devrait être fait afin de créer un théâtre ouvert à tous, un théâtre que l'enfant fréquenterait avec sa famille, chacun y prenant son plaisir.

ERRATA

Des coquilles se sont glissées dans l'article de Christian Vandermotten sur la géographie économique et ses rapports avec l'idéologie, paru dans notre numéro précédent. Nous prions l'auteur et les lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

P. 16, note : lire « **mène** à une sénilisation » au lieu de « même... »

P. 17, 1er §, dernière ligne : lire « le coût économique et social **de le faire** » au lieu de « l'affaire ».

P. 17 : il s'agit de P. **Saey** et non de P. Saye.

P. 20, 3^e §, 1^e ligne : lire « Le caractère autonome tient à ce qu'il s'agit d'une géographie **industrielle dont les objectifs soient propres, détachés de ceux de la géographie régionale classique.** » (Le passage en gras manquait).

P. 20, même §, 5^e ligne : lire « **définissant** ses cadres » au lieu de « définissent ».



C'est aussi « leur » année...

Cette photo et la suivante nous ont été transmises par le docteur Marilène Moretto, pédiatre, revenant de Bukavu (Zaïre), où elle a travaillé dans les services de l'I.R.S.A.C. (Institut de recherche scientifique en Afrique centrale). Ce centre accueille des enfants souffrant de « déficit alimentaire », autrement dit : la faim. Un fléau qui frappait quelque 15 % de la population à l'arrivée de Marilène Moretto et qui, comme on sait, ne cesse de s'étendre à mesure que s'aggrave le pourrissement économique et politique du régime zaïrois. On revoyait sans cesse, nous a-t-elle expliqué, les mêmes enfants qui, rentrés chez eux après une cure de deux ou trois mois à l'hôpital, retombaient malades. La mortalité est élevée. Angoisse de ne savoir que faire pour sauver des gosses, quelle que soit la bonne volonté des équipes médicales, et alors que les parents font souvent des dizaines de kilomètres à pied pour confier leur enfant à l'institut. Encore l'I.R.S.A.C. est-il un centre privilégié.

Sur les causes du déficit alimentaire, nous renvoyons au dossier paru dans le numéro précédent des C.M. Y est illustrée la responsabilité du capitalisme — à travers les mécanismes de l'exploitation, de l'accumulation et de la monétarisation forcée — dans la persistance de ce mal à notre époque et à une échelle massive : en cette Année de l'Enfance comme chaque année, la faim sera aussi meurtrière que toute la seconde guerre mondiale.

Rappelons qu'on distingue médicalement deux formes de déficit alimentaire :

- 1) La **sous-alimentation**, qui est un manque quantitatif de calories (ration quotidienne insuffisante) et qui entraîne le **marasme** ;
- 2) La **malnutrition**, qui est un manque qualitatif dans l'alimentation et qui



provoque le **kwashiorkor** (manque de protéines), le **scorbut** (manque de vitamines C), etc.

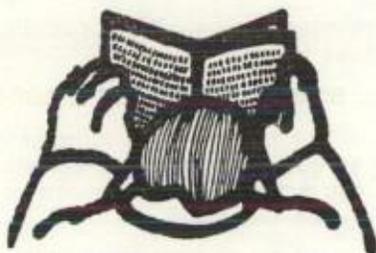
Notre première photo montre deux enfants atteints de kwashiorkor, mais en voie de guérison (du moins temporaire...). Le kwashiorkor a pour symptômes les cheveux qui pâlissent et se raréfient, un ventre ballonné, la peau qui se desquame et s'ulcère, un comportement apathique : ces enfants ne jouent plus.

Les enfants marastiques (deuxième photo) ont quant à eux un aspect décharné, l'expression tragique. Tout comme le kwashiorkor, le marasme entraîne la mort.

Pour arracher des millions d'enfants du tiers monde à l'engrenage mortel de la faim où les entraîne l'impérialisme néo-colonial — et nous n'avons rien dit des conséquences socioculturelles pour ceux qui survivent — il faudra bien plus qu'une Année de l'Enfance. Cela passe par la lutte pour un nouvel ordre économique international, la solidarité entre les travailleurs et les peuples face aux mêmes multinationales pour en limiter les méfaits et en vaincre le pouvoir.

P.E.

Livres



CAPITAL CULTUREL ET INÉGALITÉS SOCIALES

par Georges Liénard et Emile Servais

Voici un ouvrage passionnant (1), une recherche fouillée sur les mécanismes de la vie quotidienne qui marquent l'individu dans sa totalité, dans son être profond et font qu'il se situe socialement à la place que les structures économiques lui dévoluent. Que cette situation sociale qu'il occupe lui apparaisse comme allant de soi.

UN OUVRAGE A MEDITER...

Connaître ces mécanismes est indispensable à ceux qui disent s'intéresser à ce qu'on a pris l'habitude d'appeler les « handicaps socio-culturels », cause de la grande majorité des échecs scolaires.

N'est-ce pas en leur nom que certaines réformes sont proposées ? C'est ce qu'affirment les circulaires ministérielles qui lancent la réforme du fondamental dite du « 5/8 ».

La question à laquelle les auteurs ont voulu apporter des éléments de réponse était la suivante : « étant donné qu'on admet généralement aujourd'hui que les inégalités devant la culture apparaissent dès la petite enfance, peut-on faire quelque chose et comment pour remédier aux handicaps que laisse subsister une politique de démocratisation culturelle ? » Leur ambition se limitait à apporter les éléments susceptibles d'éclairer ceux qui ont la charge de résoudre le problème posé et non de le résoudre eux-mêmes. Le peu de bruit fait autour de la parution de cet ouvrage laisse planer le doute quant à la sincérité des discours officiels.

Puissions-nous contribuer à lever ce rideau de silence.

Pour nous d'ailleurs, communistes, qui avons le souci d'être les moteurs de la prise de conscience par les travailleurs de l'exploitation dont ils sont l'objet dans notre société, n'est-il pas essentiel de connaître les mécanismes qui déterminent chez l'individu l'acceptation par tout son être, de la société telle qu'elle est, de connaître les mécanismes qui font qu'un individu trouve normal que ce qui lui arrive, de l'échec scolaire à la maladie professionnelle, à la perte d'emploi, entre dans la logique des choses ? Cette connaissance

(1) « Capital culturel et inégalités sociales - morales de classes et destinées sociales », par Georges Liénard et Emile Servais. Ed. Vie ouvrière, Bruxelles, 554 p. Signalons que cet ouvrage a obtenu le « PRIX DU CRIEP » (Centre de Recherche et d'information sur les Etudes et les Professions) qui récompense le meilleur mémoire de fin d'études universitaires.

ne nous permettrait-elle pas d'ajuster mieux notre combat, de mieux nous faire entendre ?

... BIEN QUE DIFFICILE A ABORDER

On n'oserait pas affirmer qu'il s'agit d'un livre d'accès facile. Les auteurs en sont conscients, mais ils ont voulu maintenir le niveau scientifique de l'œuvre et donc utiliser un vocabulaire sociologique déterminé.

Ce qui ne peut que rebuter les non-initiés, sans compter le nombre de pages — qui dépasse les cinq cents. Nous le regrettons vivement et ne pouvons qu'espérer voir certains surmonter ces difficultés et se lancer, malgré tout, dans la lecture de cette analyse de la réalité sociale.

Les auteurs s'inscrivent dans la perspective ouverte par les sociologues français Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron pour qui le système d'enseignement ne ferait que renforcer une situation de fait des individus dotés ou non du « capital culturel » que leur lègue le contexte familial, l'école étant le lieu où n'entre qu'un seul type de « capital culturel », celui que se sont appropriés les milieux socio-culturels favorisés, capital culturel imposé à tous.

Ils en reprennent certaines notions comme celle d'*habitus* qui est le produit de l'intériorisation par la pratique de la vie quotidienne des structures objectives de la société, sans en être le reflet. « L'*habitus* » se traduit chez un individu par le fait qu'il considère comme « *allant de soi* » ce que la pratique quotidienne de la vie lui a permis de vivre, sans aller au-delà du perçu quotidien. S'il se situe dans la catégorie supérieure de l'échelle sociale il trouvera comme allant de soi de réussir à l'école, de faire des études poussées, d'assumer à un moment donné « le pouvoir », et s'il se trouve à l'autre bout de l'échelle, il considérera comme allant de soi les échecs scolaires, le travail à 14 ans comme alternative à la non-réussite scolaire, le chômage...

QUELS SONT CES MECANISMES ?

Les auteurs se sont donc attachés à analyser des faits de la vie quotidienne dans un échantillon de familles représentatif des différents niveaux sociaux qu'ils ont classés en inférieur, moyen et supérieur. Ils n'explicitent les constatations que pour trois familles caractéristiques de chacun des niveaux, notamment la plus élevée pour le niveau supérieur, la plus basse pour le niveau inférieur.

Ils les qualifient respectivement comme étant celle de l'aisance sociale, de la vertu sociale, de la survie sociale.

Entre en ligne de compte pour la classification le niveau socio-culturel non seulement de chacun des parents, mais également des grands-parents. Ce qui semble apparaître, c'est que le « capital culturel » est en quelque sorte un « héritage » qui se transmet de manière diffuse, et non par un entraînement intellectuel systématique et particulier. La différence entre l'*habitus* d'un individu du milieu supérieur et celui du milieu inférieur semble trouver son origine concrète notamment dans la manière différente d'organiser le cadre matériel de la famille. L'utilisation et l'attribution des pièces d'habitation, les lieux individualisés et ceux qui appartiennent à tous, la

possibilité de disposer de moments de liberté individuelle, tout en restant dans le cadre des contraintes familiales.

L'espace géographique du cercle des gens fréquentés, restreint au voisinage proche ou bien étendu à d'autres continents...

QUELQUES FAITS PARMIS TANT D'AUTRES

Dans le milieu supérieur, celui de l'aisance sociale, le discours existe naturellement. On s'y informe sur ce qui est nécessaire pour une bonne éducation, le discours se fait avec les enfants, on parle des choses perçues, on en discute, on élabore des projets que l'on réalisera ensemble. Dans le domaine culturel, on a le souci de ne soumettre aux enfants, de ne leur faire aimer, que ce qui est considéré comme des « valeurs sûres ». Dans ce même milieu, l'enfant dispose d'une chambre individuelle, où il jouit d'une liberté relative, qui est SON domaine, au point qu'un lit supplémentaire y est prévu pour ses éventuels petits copains qu'il lui est loisible d'inviter. De la même manière qu'il reçoit, il peut être reçu ailleurs. A côté de cet espace qui lui est propre, il se retrouve dans les lieux collectifs avec le reste de la famille et où s'exercent inévitablement les contraintes d'une vie collective.

La mère, qui ne travaille pas, bien qu'ayant fait des études supérieures, s'intéresse aux activités organisées par l'école fréquentée par ses enfants, elle participe aux activités de l'association des parents et essaie par ce biais de favoriser les initiatives scolaires qui vont dans le sens de son « capital culturel ».

Dans le milieu inférieur, celui de la « survie sociale » la vie concrète l'emporte, le discours n'a pas de place, on y fait les choses parce qu'on les « sent », comme cela, parce que les conditions de la vie sont perçues concrètement. Si les auteurs ont obtenu un « discours » sur l'éducation dans le milieu « inférieur », c'est parce qu'ils l'ont sollicité pour l'enquête, mais visiblement les gens interrogés ne semblaient pas en avoir l'habitude.

Le logement est organisé de manière peu différenciée. Même lorsque le nombre de pièces le permet. Par exemple une famille avec six enfants occupe un logement comportant une salle de bain, une cuisine assez grande pour y manger, un living, quatre chambres et un placard. La destination des chambres est la suivante : une chambre pour les parents et le bébé de 7 mois, une chambre pour les cinq autres enfants, chambre qui ne leur sert que pour dormir, une chambre devient une salle à manger pour les enfants plus jeunes qui mangent avant les autres, la dernière chambre est un salon destiné aux visiteurs étrangers et inaccessible aux enfants. Les devoirs se font naturellement sur le coin de la table du living, sur le divan servant de table...

La place nous manque pour reprendre tous les faits mis en évidence par les auteurs sur la manière de percevoir le rôle du syndicat, du travail scolaire, des jeux des enfants...

Au travers de cette analyse se dégagent assez clairement les mécanismes qui déterminent chez l'individu l'intériorisation de ce vécu quotidien, reflet concret de la structure sociale, qui prend dès lors l'apparence d'une évidence. La place de l'individu dans l'échelle sociale, sa place et les conséquences qu'il en subit allant de soi.

DU POINT DE VUE DE LA RELATION AVEC L'ECOLE...

Le privilège devient mérite !

Nous voyons ainsi se profiler la formation d'un « bourgeois ». Dans le milieu considéré comme supérieur, l'enfant apprend dès sa naissance à se situer dans la hiérarchie sociale, à reconnaître les « siens », il ne perçoit sa situation de domination de classe que comme « l'excellence de sa personne » et non comme privilège de la situation de classe. L'histoire scolaire de cet enfant, dans une école faite pour lui, ne peut que renforcer ce sentiment. Sa situation de privilégié risque d'être masquée davantage en raison d'une apparence de démocratie dans l'école. Il réussit là où les autres échouent. Le privilège prend l'aspect du mérite ! Si cela ne va pas, c'est l'école qui sera mise en cause.

Bref nous voyons comment se forme un handicapé d'un autre genre, celui qui échappe à la compréhension des réalités sociales, autres que les siennes propres.

L'école n'est pas pour lui.

Le pendant de cette attitude se retrouve dans le milieu qualifié d'inférieur. Là, l'échec scolaire est considéré comme allant de soi, comme une fatalité à laquelle on se résigne comme étant dans l'ordre des choses. Les parents n'ont-ils pas eux-mêmes déjà échoué ? Tout ce qu'ils disent à propos de l'école reflète trop leur méconnaissance de ce qu'est la réalité scolaire et ne peut convaincre. L'échec apparaît comme inhérent à la personne. Ce défaut de la personne camoufle à son tour la réalité sociale : l'école ne sera même pas mise en cause ! Elle reste un fait extérieur à la famille. Elle n'est qu'un moment d'attente avant la vie réelle, celle qui se passera à l'usine. L'héritage culturel des enfants de milieu « inférieur » les freinerait donc dès le départ de leur scolarité. Le désir de réussir à l'école n'est pas une donnée intégrée, assimilée à leur personne, à leur être. Ils entrent à l'école battus d'avance, pourrait-on dire.

Aux deux extrémités de l'échelle sociale, nous retrouvons, dans l'héritage culturel, ce qui permet la reproduction du clivage social. Chacun semble prêt à rester à sa place !

POUR CONCLURE :

Une question d'abord aux auteurs. Tout le travail de recherche s'est effectué à l'UCL ou à Namur, facultés catholiques. Dans les réponses il semble apparaître que certaines familles interrogées mettent leurs enfants à l'école catholique.

Dans notre pays l'idéologie dominante est fortement marquée par la pensée catholique, dont l'expression politique reste le parti qui unit les classes sociales, niant l'existence de la lutte des classes.

La variable d'appartenance ou non à une religion n'est pas prise en compte. N'interviendrait-elle pas dans la constitution de l'habitus ? Faire partie du monde catholique, cela va-t-il de soi ?

Une constatation ensuite : se contenter de la simple analyse des faits risque certes de décourager ceux qui veulent que cela change. Le danger réel existe d'affirmer, comme le disent certains psychologues, repris par les auteurs, que les jeux sont faits à 5 ans. Qu'il

n'y a donc plus rien à faire après. Nous restons convaincus que les jeux ne sont pas faits, même s'ils pèsent lourdement dans la balance. Nous pensons que les réalités de la vie, peuvent à tout moment de l'histoire d'un individu provoquer une prise de conscience telle qu'il dépasse la quotidienneté et remonte aux mécanismes déterminant réellement les inégalités sociales.

A ceux qui trouveraient dans cette analyse les raisons pour refuser la culture « bourgeoise » au nom de la culture du peuple, nous dirons brièvement que la culture est pour nous le résultat de l'évolution historique des connaissances, des techniques, de l'expression artistique, résultat atteint à un moment donné. Elle est bourgeoise dans la mesure où rien n'est fait pour que les autres puissent se l'approprier. La loi de la relativité d'Einstein est-elle bourgeoise ? De quel droit refuser à certains la possibilité de la comprendre ? C'est refaire le jeu qui réussit si bien à notre société.

Dans cette perspective l'analyse faite par G. Liénard et E. Servais, en dépit de la restriction énoncée plus haut, est une source très riche de réflexion quant à la manière de permettre aux enfants du milieu « survie sociale » de trouver leur place réelle à l'école, d'intégrer cette dernière à leur vie.

Nous pensons à l'organisation de l'espace, à celle du temps, nous pensons au discours sur les choses perçues et vécues. Nous pensons aux discussions où l'enfant a son mot à dire, exprime des projets, les organise... Ce qui est un autre article...

LOUISE GOTOVITCH.

Du même auteur sur le même sujet :

- Dons, rythmes individuels, handicaps socio-culturels (C.M. n° 48, octobre 1978)
- L'évaluation dans l'enseignement (C.M. n° 35, mai 1977)
- A propos de la lutte contre les handicaps socio-culturels en éducation (C.M. n° 2, février 1974)

Pour une Europe démocratique et pacifique, au service des travailleurs et des peuples

Manifeste du Parti communiste de Belgique pour les élections au Parlement européen

La Communauté économique européenne est aujourd'hui une réalité durable, une des expressions de l'Europe contemporaine. En s'efforçant de lui donner une orientation démocratique, les forces ouvrières et progressistes élargissent le cadre de leur action générale pour la paix, le progrès et la liberté. C'est dans cet esprit et cette perspective que le Parti communiste de Belgique participe au scrutin du 10 juin 1979 pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

La mise en place de la Communauté européenne répond à la nécessité de faire face à l'internationalisation croissante de l'économie et des échanges, à la dimension des problèmes économiques et politiques qui se posent aujourd'hui et des solutions à y apporter. Mais la CEE a été dès le départ celle du grand capital. De même la droite s'est attachée dans le cadre de la politique des blocs à détourner à son profit l'aspiration au rapprochement démocratique des peuples qui s'exprime dans l'idée européenne.

DEUX ORIENTATIONS EN PRESENCE

Deux orientations sont en présence. La première, qui a marqué jusqu'ici la Communauté, c'est la politique de crise et de soumission aux USA voulue par le grand capital et par la droite conservatrice, par les partis qui s'en inspirent ou qui appuient leur politique. Trop

souvent cautionnée par des formations se réclamant du mouvement ouvrier et démocratique, en particulier les partis socialistes et les forces politiques représentatives des travailleurs chrétiens, elle est illustrée notamment par le plan Davignon. La politique sidérurgique des Communautés européennes et des gouvernements des pays concernés tend à démanteler des pans entiers de cette industrie, notamment en Belgique, à supprimer 100.000 à 140.000 emplois pour 1980, afin d'assurer à ce secteur hautement monopolisé le maximum de rentabilité capitaliste, en l'absence de toute politique sérieuse de reconversion et avec le minimum de mesures sociales de désengagement : primes spéciales de licenciement, prépension, etc. Ici comme dans d'autres secteurs, il s'agit, à l'occasion de la crise, de procéder à des restructurations, à un redéploiement industriel, à une nouvelle répartition mondiale du travail plus profitable aux monopoles multinationaux, et d'en faire supporter la charge par les travailleurs en particulier et par les contribuables en général.

C'est du reste cette politique que les multinationales, la droite et les pouvoirs qu'elles contrôlent espèrent pouvoir encore aggraver à la faveur de l'élargissement de la Communauté.

CONTRE LA CRISE

L'autre orientation a été dans une certaine mesure ébauchée le 5 avril 1978. La Confédération européenne des syndicats, qui groupe quarante millions de travailleurs membres d'une trentaine d'organisations syndicales de dix-huit pays de l'Europe capitaliste, avait organisé ce jour-là dans tous ces pays la première journée d'action européenne des travailleurs. Face à la crise capitaliste et à ses millions de chômeurs, cette journée, marquée en plusieurs endroits par de grands mouvements unitaires, était placée sous le signe de la lutte pour le plein emploi, notamment par la réduction du temps de travail que les deux grandes organisations syndicales chiffrent en Belgique à 36 heures et qu'elles ont placées au premier rang de leurs plates-formes interprofessionnelles. Ici, il s'agit de combattre la crise en accroissant le nombre de gens au travail et par conséquent le pouvoir d'achat des masses laborieuses. A charge des secteurs monopolistes qui bénéficient le plus souvent de la crise et où les 36 heures doivent être d'abord appliquées, précise pour sa part le parti communiste qui a le premier lancé et popularisé la revendication des 36 heures en Belgique et déposé une proposition de loi en ce sens au Parlement belge, ainsi qu'une proposition de loi plaçant la sidérurgie sous statut public.

Dans les deux cas, il s'agit de combattre les effets de la crise à laquelle il faut opposer une autre politique axée sur le développement prioritaire de l'emploi et sur une croissance équilibrée des pays, des régions et des secteurs, sous la direction des pouvoirs publics et sous le contrôle des travailleurs. Combattre la crise, c'est aussi faire droit aux revendications paysannes tendant à une révision de la politique agricole commune qui sauvegarde l'agriculture familiale. C'est promouvoir et mener une politique régionale disposant de moyens permettant de renverser la tendance actuelle qui accentue l'inégalité de développement des régions de la Communauté au détriment croissant des plus faibles, des plus pauvres.

Au vaste dumping social que le grand capital veut réaliser à l'occasion de l'élargissement de la Communauté, notamment en ma-

rière d'emploi et dans l'agriculture, le PCB oppose l'alignement vers le haut des conquêtes sociales dans les douze pays membres et candidats.

UNE EUROPE PLUS PROCHE DES TRAVAILLEURS

Face à une Communauté européenne le plus souvent au service des trusts et des monopoles capitalistes, les communistes sont au premier rang des forces qui luttent pour une Europe plus démocratique, plus proche des travailleurs.

Les différentes institutions européennes, où prévaut presque exclusivement jusqu'ici l'influence du grand capital, doivent faire plus de place aux représentants des masses laborieuses qui constituent la majorité de la population. Il faut exercer un contrôle européen effectif sur les activités des multinationales. La CEE devrait limiter leur toute-puissance dont les petites et moyennes entreprises sont victimes avec l'ensemble des travailleurs. Les syndicats doivent disposer dans les instances et organismes communautaires où ils sont représentés d'un réel pouvoir de négociation dans toutes les matières, notamment économiques, sociales et régionales, qui concernent les travailleurs.

La défense des consommateurs, de la santé, de l'environnement, dont les problèmes sont à la dimension de l'Europe et du monde, doivent également être pris en compte par la Communauté qui doit se préoccuper davantage de questions aussi fondamentales que celles de la femme et de la jeunesse.

DEMOCRATISER LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

La participation active des travailleurs est une des conditions essentielles de la démocratisation des institutions européennes. L'élection du Parlement européen au suffrage universel offre également la possibilité d'un progrès démocratique qui pourra se traduire dans les faits si la voix des peuples s'y fait entendre et si le Parlement européen contrôle effectivement la politique du Conseil européen, du Conseil des ministres et de la Commission des communautés. C'est d'ailleurs, pour le PCB, aux dépens de ces exécutifs communautaires que le Parlement européen doit éventuellement accroître ses pouvoirs, à l'exclusion de tout nouvel empiétement sur les compétences des Parlements nationaux. Une coopération accrue des pays membres ne devrait pas davantage porter atteinte à leur indépendance.

La démocratisation de la Communauté européenne implique aussi la lutte contre les atteintes à la démocratie dans tous les pays membres, comme les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale, les lois d'exception et les mesures de répression appliquées ou élaborées dans le cadre national ou en vue de créer une Europe des polices et un « espace judiciaire européen » qui, sous prétexte de combattre le terrorisme, rejeté par tous les démocrates, menace en réalité les libertés et la démocratie.

Pour démocratiser la Communauté, il faut également s'opposer aux tendances de la droite européenne visant à renforcer dans un sens présidentiel les pouvoirs des chefs de gouvernement. Et aux pratiques des principaux tenants de cette politique qui, principale-

ment à Bonn et à Paris, cherchent à former une sorte de directoire de la Communauté.

Dans la perspective de l'élargissement, il faut lutter pour l'alignement vers le haut des droits et libertés démocratiques dans tous les pays membres et candidats.

Une Communauté européenne démocratique doit également reconnaître les droits de tous les travailleurs immigrés, notamment leurs droits politiques et syndicaux, leur droit à l'égalité de traitement et un véritable statut du travailleur migrant. Elle doit combattre toute forme de discrimination.

STOPPER LE DANGEREUX ENGRENAGE DE LA POLITIQUE DES BLOCS

Pour assurer l'avenir démocratique et pacifique des peuples de l'Europe, il est vital d'empêcher que la droite et ses alliés ne les entraînent toujours plus loin dans l'engrenage de la politique des blocs, sous le signe de la priorité des « solidarités atlantiques » et de la soumission aux USA.

Cette préoccupation se fait impérieuse, en cette période où le soutien à peine voilé de Washington à la dangereuse politique des dirigeants chinois et la tendance à multiplier les interventions néo-colonialistes, notamment au cœur de l'Afrique, compromettent dangereusement les acquis de la détente et mettent en lumière la fragilité de la paix mondiale.

C'est pourquoi, il s'impose que les forces ouvrières et démocratiques pèsent de tout leurs poids pour dissocier l'Europe communautaire et chacun des Etats qui la composent — en particulier la Belgique — de la politique de confrontation renouvelée avec le monde socialiste et avec les tenants les plus conséquents du non-alignement dans le tiers monde qu'impulsent les faucons d'outre-Atlantique et tous ceux qui font leur jeu.

ENRAYER LA COURSE AUX ARMEMENTS

A cette politique, il importe d'opposer une orientation qui vise à surmonter la division de l'Europe en deux blocs militaires antagonistes, dans la perspective de leur dissolution simultanée, et à établir des rapports nouveaux, à base d'égalité et de coopération véritables, entre l'Europe communautaire et les peuples du tiers monde, particulièrement ceux en lutte pour conquérir ou préserver leur liberté et leur indépendance. Il s'agit notamment, en ce sens, d'œuvrer au développement de la sécurité et de la coopération à l'échelle de toute l'Europe, dans un esprit d'ouverture et dans la foulée des accords d'Helsinki.

Il s'agit plus particulièrement de contribuer au succès des négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale et le PCB suggère la création dans cette région, dont la Belgique fait partie, d'une zone sans armes nucléaires et avec des forces et des armements conventionnels fortement réduits. Le parti communiste demande également le blocage des dépenses et des effectifs militaires pour stopper la course aux armements en attendant de les réduire ainsi que la renonciation réciproque à la bombe à neutrons

qui accélérerait la course aux armements et abaisserait dangereusement le seuil d'utilisation des armes nucléaires.

Par ailleurs, l'élargissement de la Communauté ne peut servir de prétexte ou d'occasion pour renforcer le bloc atlantique, notamment par l'adhésion de pays qui ne sont pas membres de l'alliance ou le retour de ceux qui ont quitté l'organisation militaire intégrée de l'OTAN.

CONTRE TOUTE INGERENCE

Une politique d'indépendance envers les Etats-Unis est également nécessaire face à un dollar qui désorganise le marché mondial pour rejeter au maximum les effets de la crise sur l'Europe et le reste du monde.

Démocratie et indépendance, cela suppose aussi le rejet catégorique de toute ingérence, comme celle des Etats-Unis et de l'OTAN s'opposant à une participation des communistes à des gouvernements d'Europe occidentale. Refus également de toute pression, européenne ou autre, tendant à faire obstacle aux changements démocratiques pour lesquels se prononcerait souverainement le peuple de tel ou tel pays.

Il faut aussi reconnaître le droit des peuples des pays de l'Europe du Sud de poser démocratiquement leur candidature à la Communauté et y faire droit en sauvegardant les acquis démocratiques et sociaux des pays membres et leur extension aux pays candidats.

TOURNER LE DOS A LA DROITE

L'Europe des multinationales et de la soumission à Washington est en crise. Elle n'a rien résolu. C'est sur toute la ligne qu'il faut radicalement tourner le dos à la politique de la droite européenne. Celle-ci est représentée en premier lieu par les chefs de file conservateurs du « parti populaire européen » de MM. Tindemans, Nothomb, Van Agt, Lecanuet et autres Strauss, qui rêvent d'unir leurs forces à celles de réactionnaires aussi avérés que les amis de M. Giscard d'Estaing en France et ceux de M^{me} Thatcher en Grande-Bretagne. Ceci pour pousser plus loin encore leur politique de restructuration monopoliste transnationale au détriment de l'emploi, de démantèlement des conquêtes sociales et démocratiques, et d'alignement sur les milieux les plus agressifs d'outre-Atlantique et de leurs associés en Europe et dans le monde.

Tourner le dos à cette politique, c'est aussi s'opposer clairement au soutien, voire à la participation active que lui apportent la plupart des dirigeants de l'Internationale socialiste, à commencer par le chancelier Schmidt et le premier ministre Callaghan, sans oublier les partenaires socialistes de MM. Vanden Boeynants et Martens en Belgique.

UNIR LA GAUCHE, RENFORCER LE PCB

C'est en revanche, œuvrer à créer les conditions pour unir les forces de gauche et rapprocher l'ensemble des forces de progrès, principalement socialistes, communistes et chrétiennes, en vue de

frayer la voie à une Europe des travailleurs et des peuples, à une Europe de la démocratie et de la paix.

C'est, dès lors, contribuer à assurer la présence sur les bancs du premier Parlement européen issu du suffrage universel d'un fort groupe communiste, capable d'entraîner dans cette voie l'ensemble des élus se réclamant du mouvement ouvrier et démocratique. C'est assurer le succès des candidats du Parti communiste de Belgique qui propose un véritable changement de politique et particulièrement les 36 heures; la mise sous statut public de la sidérurgie; le contrôle des multinationales, notamment énergétiques et financières; l'égalisation vers le haut du niveau de vie, des conquêtes sociales, des droits et libertés démocratiques dans la Communauté et les pays candidats; la démocratisation des institutions européennes; le décrochage de la politique des blocs militaires et la réduction des armements.

Pour porter ce combat avec succès au niveau de la Communauté, pour assurer que les luttes ouvrières et populaires en ce sens rencontrent au sein du Parlement européen un soutien politique à leur mesure, il faut renforcer le Parti communiste de Belgique.



Mieux vaut s'abonner aux Cahiers Marxistes

L'abonnement annuel (10 livraisons) : 520 F
L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 250 F
Etranger : 600 F
Soutien : F.

ADRESSE : 20, avenue de Stalingrad — 1000 Bruxelles
Téléphone : (02)512.90.12 — CCP 000-0188745-80 de la
Fondation J. Jacquemotte.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

60 F